

# République du Tchad – Union Européenne



Inauguration Château d'eau de Naala - 23 Jan 08.

## Stratégie de Coopération et Programme Indicatif National 9<sup>e</sup> FED

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2007**

<b>ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE .....</b>	<b>6</b>
1.1 Situation politique .....	6
1.2 Situation économique .....	7
1.3. Situation sociale.....	10
1.4. Situation environnementale .....	11
<b>2. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1 Programmes et projets du secteur de concentration.....</b>	<b>12</b>
2.1.1 Secteur des transports.....	12
2.1.2 Secteur de l'eau .....	13
2.1.3 Finances Publiques.....	16
<b>2.2. Programmes projets hors secteurs de concentration .....</b>	<b>17</b>
2.2.1 Appui à l'Ordonnateur national et au Ministère de l'Economie et du Plan (9/ACP/CD/12) .....	17
2.2.2 Secteur de la santé (secteur de concentration 8 <sup>ème</sup> FED).....	17
2.2.3 Appui au commerce et la préparation de l'Accord de Partenariat .....	18
2.2.4 Programme conjoint PNUD-UE d'Appui à la Bonne Gouvernance (9/ACP/CD/03).....	18
2.2.5 Programmes dans le domaine de la culture.....	19
2.2.6 Projet d'Appui au Système Electoral du Tchad-PARSET.....	19
2.2.7 Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiatives Locales de Développement .....	20
2.2.8 Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens- CURESS II (9 ACP CD 15) .....	20
2.2.9 Facilité de Coopération Technique.....	21
2.2.10 Facilité de Coopération Technique – TCF II.....	22
<b>2.3 Utilisation des ressources pour les acteurs non étatiques (ANE).....</b>	<b>22</b>
<b>2.4 Utilisation de l'enveloppe B.....</b>	<b>22</b>
2.4.1 Programme LRRD.....	22
2.4.3 Prévention et lutte contre la grippe aviaire .....	23
2.4.4 Programme d'Appui à la Stabilisation à l'Est du Tchad .....	23
<b>2.5. Autres instruments .....</b>	<b>24</b>
2.5.1. Banque Européenne d'Investissement.....	24
2.5.2 Coopération régionale .....	24
2.5.3 Lignes Budgétaires.....	25
2.5.4 STABEX – FLEX.....	27
2.5.5 ECHO.....	28
2.5.6 Coopération intra-ACP.....	28
<b>3. COHÉRENCE DES POLITIQUES .....</b>	<b>29</b>
<b>4. STRATEGIE CONJOINTE UE-AFRIQUE, .....</b>	<b>29</b>
<b>5. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION.....</b>	<b>30</b>
<b>6. DIALOGUE AVEC LES NAO ET LES ANES .....</b>	<b>32</b>
<b>7. CONCLUSIONS .....</b>	<b>32</b>

## **Liste des documents annexés au Rapport Annuel Conjoint 2007**

- Annexe 1 Revue pays, indicateurs macroéconomiques
- Annexe 2 Indicateurs clés OMD
- Annexe 3 Situation financière du 9<sup>ème</sup> FED et des FED précédents au 31/12/2007
- Annexe 4 Concentration par secteur des ressources engagées sur le 9<sup>ème</sup> FED
- Annexe 5 Utilisation de l'appui budgétaire général 9<sup>ème</sup> FED
- Annexe 6 Lignes budgétaires : situation financière 2006-2007
- Annexe 7 EAMR Prévisions 2008-2009
- Annexe 8 Lignes budgétaires Prévisions 2008-2009
- Annexe 9 Pipeline 2008-2013-Tableau par secteurs 10<sup>ème</sup> FED
- Annexe 10 Partenariats et actions prioritaires du Plan d'action de Lisbonne
- Annexe 11 Matrice des bailleurs sur l'aide actuelle et future

## ABREVIATIONS

ACP	Afrique Caraïbes Pacifiques
ACRA	Association pour la Coopération Rurale en Amérique latine et en Afrique
ACTION	Appui et Conseil Technique et Institutionnel à l'Ordonnateur National
AEP	Adduction d'Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AMOS	Appui à la Mise en Œuvre du Schéma Directeur
APE	Accord de Partenariat Economique
ATCP	Association Tchadienne Communauté pour le Progrès
BAD	Banque Africaine de Développement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
CAM	Cellule d'Appui à la Maintenance
CASAGC	Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	Commission européenne
CEEAC	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CERDI	Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International
CF	Convention de Financement
CILONG	Centre d'Information et de Liaison des ONG
CONAFIT	Coordination Nationale d'Appui à la Force Internationale à l'Est du Tchad
COOPI	Cooperazione Internazionale
COTCO	Cameroon Oil Transportation Company
CP	Comité de Pilotage
CPA	Centrale Pharmaceutique d'Achats
CREDES	Centre de Recherche, d'Etude et de Documentation en Economie de la Santé
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CSSI	Centre de Support en Santé Internationale
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
CURESS	Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DEG	Deutsche Finanzierungsgesellschaft für Beteiligungen in Entwicklungsländern
DONG	Direction des ONG
DSP	Document de Stratégie Pays
DTA	Dispositions Techniques et Administratives
ECHO	European Community Humanitarian aid Office
ECOSIT	Enquête sur la Consommation dans le Secteur Informel du Tchad
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EUFOR	European Union Force
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FASTRAC	Programme de Facilitation des Transports en Afrique Centrale
FCT	Facilité de Coopération Technique
FED	Fonds Européen de Développement
FINUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FLEX	Fluctuation des recettes d'Exportation

FMI	Fonds Monétaire International
FOSAP	Fonds de Soutien aux Activités en Matière de Population
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
FUC	Front Uni pour le Changement
GAVI	Global Alliance for Vaccines and Immunizations
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
HCNC	Haut Conseil National de Coordination
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
JNV	Journées Nationales de Vaccination
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LB	Ligne Budgétaire
LBSA	Ligne Budgétaire Sécurité Alimentaire
LRRD	Linking Relief to Rehabilitation and Development
MCT	Médecins Conseillers Techniques
MEQVPN	Ministère de l'Environnement, de la Qualité de Vie et des Parcs Nationaux
MEUR	Millions d'Euros
MI	Ministère des Infrastructures
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad
MME	Ministère des Mines et de l'Energie
MSP	Ministère de la Santé Publique
OANET	Organisation des Acteurs Non Etatiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMFIP	Programme d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques
PARSET	Programme d'Appui à la Réforme du Système Electoral au Tchad
PASILD	Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiatives Locales de Développement
PCS	Projet Centres Secondaires
PEP	Profil Environnemental Pays
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PIDR	Plan d'Intervention pour le Développement Rural
PIN	Programme Indicatif National
PIN	Programme Indicatif National
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PMR	Programme Micro-Réalisations
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNEAR	Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement en Zones Rurales
PNS	Politique Nationale de Santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPBC	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PRA	Pharmacie Régionale d'Approvisionnement
PRS	Programme Régional Solaire
RAC	Rapport Annuel Conjoint

RCA	République Centrafricaine
RESEN	Réflexion sur le Secteur de l'Education Nationale
RFC	Rassemblement des Forces pour le Changement
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDEA	Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement
SIDRAT	Système d'Information sur le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
STABEX	Stabilisation des recettes d'Exportation
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
TOTCO	Tchad Oil Transportation Company
UE	Union Européenne
UFDD	Union des Forces pour la Démocratie et le Développement
UFDD-F	Union des Forces pour la Démocratie et le Développement-Fondamentale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## **INTRODUCTION GENERALE**

Sur le plan politique, l'année 2007 a été marquée par des avancées notables dans le cadre du processus de démocratisation et de réconciliation interne. Un dialogue politique entre représentants politiques de la majorité et de l'opposition s'est cristallisé au printemps 2007 grâce à l'appui et la facilitation de l'Union européenne. Ce dialogue a abouti le 13 août 2007 à la signature par la quasi-totalité des partis politiques, d'un Accord Politique en vue du Renforcement du Processus Démocratique au Tchad.

La détérioration de la situation sécuritaire à l'est du Tchad, caractérisée par la recrudescence des attaques conduites par des mouvements rebelles, des exactions à l'encontre des populations civiles et des conflits communautaires d'une part et par la multiplication des actes de banditisme à l'encontre de ces populations mais également des organisations humanitaires, n'a pas affecté durablement le dialogue politique. En revanche, il a conduit la communauté internationale à mandater, à la demande des autorités tchadiennes, une force européenne (EUFOR Tchad / RCA) pour restaurer la sécurité des populations civiles à l'est du Tchad, et une mission des Nations Unies pour contribuer au renforcement de l'Etat de Droit.

La mauvaise gouvernance constitue toujours la contrainte principale au développement du Tchad. Elle se situe à tous les niveaux : restriction des libertés publiques, dysfonctionnements de l'appareil judiciaire, gestion clanique des finances publiques, non respect de la propriété privée, etc. L'insécurité dans le pays, la faible implication des administrations dans la programmation et la mise en œuvre des projets diminuent sensiblement la capacité d'absorption des ressources communautaires et parfois l'impact des projets mis en œuvre.

La Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté qui a fait l'objet en 2007 d'un processus de révision constitue un cadre cohérent qui permettra à l'Etat et aux partenaires de concentrer leurs efforts dans des secteurs prioritaires, pour autant que cette Stratégie soit conçue comme le cadre de référence de tous les plans de développement et non une stratégie parmi d'autres stratégies sectorielles.

### **1. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE**

#### **1.1 Situation politique**

##### **Processus démocratique**

A l'issue de plus de huit mois de négociations menées sous l'égide de l'Union Européenne et de la Commission européenne en particulier, un processus de dialogue politique entre partis politiques de la majorité présidentielle et partis politiques de l'opposition républicaine a abouti à la signature, le 13 août 2007, d'un Accord Politique en vue du Renforcement du Processus Démocratique au Tchad.

Afin de garantir la mise en œuvre de l'Accord Politique, un Comité de Suivi et d'Appui a été institué. Le Président de la République Idriss Déby Itno qui s'est porté garant de l'application de cet Accord a adopté, le 31 août 2007, le décret n° 643/PR/2007 portant désignation des membres de ce Comité. Les membres du Comité de Suivi et d'Appui sont parvenus à s'accorder sur un chronogramme d'exécution qui prévoit l'organisation d'un recensement démographique (2008) en préalable au recensement électoral (premier trimestre 2009), et la tenue d'élections législatives transparentes. Une dynamique positive s'est enclenchée avec l'appui du Gouvernement, des membres de la communauté internationale représentés au Tchad et des partenaires au développement.

Toutefois, suite aux événements militaires survenus à N'Djamena entre la fin du mois de janvier et le début du mois de février 2008, le consensus entre la majorité présidentielle et l'opposition intérieure a été rompu.

## **Instabilité politique**

Le premier semestre 2007 a été caractérisé par une accalmie sur le plan sécuritaire. A la suite de la signature d'un accord de paix à Tripoli en décembre 2006 entre le Gouvernement et Mahamat Nour Abdelkerim, président du Front Uni pour le Changement (FUC), celui-ci a été nommé Ministre de la Défense en mars 2007, ce qui augurait des perspectives de réconciliation. Le second semestre a été caractérisé par la signature de l'Accord politique du 13 août entre les partis de la majorité présidentielle et de l'opposition intérieure ainsi que la signature d'un Accord de paix, le 25 octobre, entre le Gouvernement et les principaux mouvements armés. Ces deux accords avaient donné l'espoir que le Tchad était sur la voie de la paix, de la réconciliation et de l'Etat de droit.

La situation s'est détériorée au cours des derniers mois de l'année avec les accrochages entre les éléments du FUC de Mahamat Nour et les batailles qui ont opposé l'armée à l'Union des Forces pour la Démocratie et le Développement (UFDD) des Mahamat Nouri. La fin de l'année a aussi été caractérisée par l'alliance entre les trois principales rébellions (UFDD de Mahamat Nouri, RFC de Timan Erdimi et UFDD-F d'Abdelwahid Aboud Makaye) qui a donné plus de forces à la rébellion et qui a conduit aux événements de février.

## **Situation humanitaire**

Selon les estimations des organisations humanitaires, quelques 240 000 réfugiés soudanais, 45 000 réfugiés centrafricains et 180 000 déplacés internes étaient répertoriés à l'est du Tchad en 2007. Ces organisations humanitaires ont déploré une situation préoccupante de ces réfugiés et déplacés notamment pour certains secteurs cruciaux comme l'eau et le système sanitaire. Par ailleurs, les organisations humanitaires ont été confrontées à un environnement sécuritaire en constante détérioration.

Le second semestre a été caractérisé par l'acceptation par le Chef de l'Etat de la mise en place d'une force internationale dans l'Est du Tchad dont le mandat est centré sur la protection des populations civiles. Cependant, quatre conférences de génération de forces organisées au cours du deuxième semestre 2007 n'ont pas permis de mobiliser les éléments constitutifs de l'EUFOR, en conformité avec la Résolution 1778 (2007), adoptée le 25 septembre 2007 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ces contraintes de ressources ont seulement pu être levées à la veille du premier semestre 2008.

## **Relations internationales et régionales**

Les relations entre le Tchad et le Soudan ont continué à être tendues en 2007. En janvier, le Tchad avait même menacé de suspendre sa participation à l'Union Africaine si le Soudan était élu à la présidence de cette organisation. La signature à Cannes (France) en février d'un Accord entre le Soudan, le Tchad et la RCA engageant les trois pays à ne pas soutenir des rébellions à partir de leurs territoires respectifs n'a rien changé à cette situation conflictuelle.

Au mois d'avril 2007, le Tchad a accueilli le 8<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC dont l'agenda principal était la discussion sur les réformes institutionnelles de l'organisation communautaire. Un des objectifs de la réforme est le partage équilibré des institutions de la CEMAC entre les pays membres. Le sommet a condamné la déstabilisation du Tchad et de la RCA par le Soudan.

### **1.2 Situation économique<sup>1</sup>**

#### **1.2.1 PIB**

---

<sup>1</sup> Un tableau des indicateurs macroéconomiques clés figure en annexe

Selon les tableaux de cadrage macroéconomique de l'INSEED<sup>2</sup> (janvier 2008), la croissance du PIB se situerait à 1,3% à la fin de l'année 2007 contre 0,2% en 2006. Cette relative amélioration serait obtenue grâce à une bonne campagne agricole 2007/2008, et une bonne tenue du reste du secteur hors pétrole qui résulterait en grande partie de bonnes performances des administrations publiques et de leurs effets sur les activités en amont et en aval tels que les Bâtiments et Travaux publics. Le PIB pétrolier a enregistré une baisse moins importante (-4%) qu'en 2006 (-10.5%) grâce à la mise en exploitation du nouveau champ de Maikeri et à un environnement international qui a permis de maintenir les prix à un niveau élevé. La croissance du PIB réel par habitant (-1,3%) a été cependant négative pour la seconde fois consécutive.

### **1.2.2 Prix**

L'indice général des prix a diminué de 9% entre 2006 et 2007. Cette diminution est expliquée par la diminution des prix des produits locaux due à une bonne campagne agricole et une amélioration du réseau national routier qui désenclave progressivement les zones de production.

### **1.2.3 Finances publiques**

L'année 2007 a été caractérisée par la mise en application du nouveau dispositif de gestion des revenus pétroliers en conformité avec par le Protocole d'Accord du 13 juillet 2006 entre le Gouvernement et la Banque Mondiale. La Loi de Finances Initiale promulguée le 05 janvier 2007 prend en compte les termes du Protocole par une allocation de 70% des dépenses aux secteurs prioritaires. Un mécanisme transitoire de gestion des revenus pétroliers a été mis en place par décret du mois de mars 2007.

La loi de finances initiale a été modifiée par une loi de finances rectificative en septembre. Cette modification était basée sur une augmentation non prévue de la masse salariale de 15% suite aux revendications sociales, une hausse des dépenses exceptionnelles de sécurité et des craintes de diminution des revenus pétroliers.

### **Exécution du budget 2007<sup>3</sup>**

Les dépenses globales de l'Etat au 31 décembre 2007 se sont élevées à 591, 2 milliards de FCFA contre 348, 6 milliards de FCFA à fin décembre 2006 soit une augmentation d'environ 70%. Cet accroissement résulte d'un taux d'exécution du budget plus élevé qu'en 2006 qui a été favorisé par de meilleurs investissements sur les revenus pétroliers. Le premier semestre de l'année 2006 avait été en effet caractérisé par le gel du rapatriement des revenus pétroliers par la Banque Mondiale du fait de la modification de la loi 001/PR/1999.

Le taux d'exécution du budget 2007 tel qu'adopté par la loi de finances rectificative s'est élevé à 102% pour la partie recettes propres et à 82% pour les dépenses (engagements). Les dépenses des départements prioritaires sur financement intérieur se sont élevées à 267,5 milliards de FCFA sur un total de 591, 2 milliards engagés, soit 45% des dépenses globales, ce qui est loin de l'engagement de consacrer 70% des ressources globales aux départements prioritaires.

On observe une proportion importante de la masse salariale (24% des dépenses globales et environ 80% des recettes fiscales hors pétrole), ainsi que des transferts et subventions (33,7%) qui sont composés à plus de la moitié de dépenses exceptionnelles de sécurité (99 802 millions de FCFA). Le montant total des dépenses militaires s'élève à 169, 1 milliards de FCFA, soit environ 30% du total des engagements.

Le taux d'exécution des investissements s'élève à 72%, ce qui est une bonne performance par rapport aux années précédentes. L'exécution du budget 2007 dégage un solde primaire de base<sup>4</sup> positif de 211,389

---

<sup>2</sup> Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques

<sup>3</sup> L'analyse est basée sur les données du rapport provisoire d'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2007 élaboré conjointement par la Direction Générale du Budget et la Direction Générale du Trésor, février 2008

milliards de FCFA qu'il faut cependant considérer avec prudence puisque les engagements sur le budget 2007 continuent jusqu'à la fin du mois de février 2008.

#### **1.2.4 Balance des paiements**

D'après les données fournies par la BEAC, les exportations totales devraient baisser de 6,9% en 2007 à cause de la baisse simultanée de la production pétrolière et cotonnière et de l'appréciation du FCFA par rapport au dollar. Les importations devraient quant à elles augmenter de 12% en 2007 du fait de l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur public. Les deux effets devraient entraîner une détérioration de la balance des paiements.

#### **1.2.5 Endettement**

Par rapport au PIB, l'encours de la dette a légèrement augmenté. L'exécution des engagements de l'Etat concernant l'endettement extérieur se fait sans problème avec des taux de réalisation de 109% pour les paiements du principal de la dette et 62% pour les intérêts. Par contre, le taux de réalisation est très faible pour les paiements au titre des intérêts et de l'amortissement de la dette intérieure. Cela serait dû en partie au fait que cette partie de la dette est mal connue, et qu'un plan d'apurement des arriérés n'était pas encore disponible en 2007.

#### **1.2.6 Production céréalière et animale**

La production agricole a été bonne pour la troisième année consécutive même s'il y a une légère diminution par rapport à l'année dernière. D'après les données fournies par le CASAGC<sup>5</sup>, la production céréalière pour la campagne 2007-2008 s'est élevée à 1 972 000 tonnes, soit une diminution de 0,96% par rapport à la campagne agricole 2006-2007. Cette légère diminution de la production est due à une diminution de superficies emblavées provoquée par un démarrage tardif de la campagne à cause du retard des pluies, et une diminution de rendements due aux effets néfastes des inondations, des attaques des ennemis des cultures et l'arrêt précoce des pluies dans certaines zones du pays.

Sur le plan pastoral, la campagne agricole 2007-2008 a été favorable au développement de l'élevage malgré la persistance de certaines maladies comme la fièvre aphteuse et la péripneumonie contagieuse bovine (PPBC). L'ensemble du cheptel tchadien devrait enregistrer une progression de 2,8% par rapport à la campagne 2006-2007.

#### **1.2.7 Coton**

L'année 2007 a été caractérisée par la poursuite de la diminution de la production du coton (en 2006-07 98 000 tonnes) qui est due à la fois à la réduction des superficies emblavées et des rendements. En outre, la Société COTONTCHAD n'a pas pu acheter même le 10<sup>ème</sup> de la production de la campagne 2007-2008 faute de crédits, le système bancaire n'acceptant plus de financer les activités d'une société au bord de la faillite. L'objectif d'arriver à une privatisation de la société en janvier 2008 n'a pas été atteint par manque de volonté politique. La situation telle qu'elle se présente annonce une faillite probable de la société Cotontchad et en conséquence l'effondrement de la filière.

#### **1.2.8 Pétrole**

L'année 2007 a été caractérisée par une explosion des prix du baril qui a augmenté de plus de 50% entre le début et la fin de l'année 2007. Cette embellie a permis au Tchad de maintenir ses revenus pétroliers à peu près au même niveau qu'en 2006 malgré la chute de la production.

---

<sup>4</sup> Différence entre les recettes ordinaires recouvrées et les dépenses primaires (hors intérêt et amortissement de la dette)

<sup>5</sup> Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises

### **1.2.9 Commerce**

Le Tchad a participé activement aux négociations de l'Accord de Partenariat en 2007. Les responsables du Ministère du Commerce qui reflètent la politique du Gouvernement ont réaffirmé à plusieurs reprises que le Tchad est prêt à conclure l'Accord dans un cadre régional malgré les inquiétudes qui subsistent quant à la capacité de l'économie tchadienne de résister à la concurrence des produits européens. Seule la société civile a eu pendant l'année 2007 des positions tranchées contre l'Accord de partenariat.

Une charte nationale des investissements a été adoptée par l'Assemblée Nationale. Cette charte vise à améliorer le climat des investissements au Tchad. Un Forum de Dialogue Etat-Secteur Privé a été mis sur pied par décret afin d'améliorer le climat des affaires. Signalons enfin que le Tchad a passé son premier examen des politiques commerciales auprès de l'OMC en janvier 2007 et qu'il a commencé le processus de mise en œuvre des projets du Cadre Intégré.

Malgré ces points positifs, les contraintes restent énormes : enclavement, environnement des affaires défavorable, insécurité, faibles capacités de production, etc.

### **1.2.10 Préparation de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP2)**

Les travaux de révision de la SNRP ont été lancés officiellement en octobre 2006. La première version du document de la SNRP2 a été produite en juillet 2007. Elle a été enrichie par les résultats de consultations régionales qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 2007 dans cinq localités réunissant des délégations venant des 18 régions qui composent le pays. Le document enrichi a été validé techniquement par le Comité de Pilotage de la SNRP du 25 au 27 septembre 2007.

### **1.2.11 Relations entre le Tchad et les Institutions financières internationales**

Après la mission conjointe Banque Mondiale/FMI qui a séjourné en mars 2007 à N'djamena et les discussions qui se sont poursuivies à Washington entre le Gouvernement et les Institutions de Bretton-Woods en marge des réunions du printemps du 11 au 23 avril, la mission multibailleurs du 11 au 23 juin 2007, la dernière mission du FMI du mois de septembre 2007 à N'djamena avait conclu qu'il était possible au Tchad d'atteindre le point d'achèvement avant la fin de l'année 2008 à condition que le Tchad remplisse les critères de bonne gestion des finances publiques, de stabilité macroéconomique, et d'ancrage du budget 2008 sur les priorités de la SNRP2 en respectant la règle 70-30 d'affectation de l'ensemble des ressources de l'Etat conformément au Protocole d'Accord du 13 juillet 2006.

## **1.3. Situation sociale**

Le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2007/2008 (PNUD) classe le Tchad au 170<sup>ème</sup> rang sur 177 pays, traduisant ainsi un indicateur de développement humain très faible. La proportion de la population disposant de moins de 1\$ par jour était estimée à 55% pour l'année 2003 (ECOSIT2). Le taux de croissance démographique relativement élevé, de 3,2 % par an (source EDST 2004), associé à une répartition très inégale de la croissance économique, ne permet pas de satisfaire aisément les besoins sociaux croissants de la population (éducation, santé, emploi, etc.). La pression sur le système scolaire peut être illustrée par l'augmentation de 54% prévue d'ici 2015 du nombre d'enfants entre 6 et 11 ans à scolariser. Ce nombre passerait de 1,3 à 2,1 millions (RESEN 2005).

La santé de la population demeure préoccupante. Les taux figurant dans le précédent RAC restent d'actualité. Le Ministère de la Santé Publique a adopté en septembre 2007 sa nouvelle politique nationale de santé (2007-2015) qui s'inscrit dans le cadre des OMD et de la SNRP2. Il a entrepris suite à cette adoption l'élaboration d'un PNDS, attendu pour mi-2008. Ce document sera complété par un CDMT. Les principaux partenaires du MSP, dont la DCE, sont associés à l'élaboration de ces documents et apportent un soutien technique et/ou financier. Il est important de noter également que le MSP a adopté un plan d'urgence comportant 11 axes prioritaires pour son action en attendant la finalisation du PNDS et du CDMT.

Dans la fonction publique, l'année 2007 a connu une longue grève qui a commencé au mois de mai et qui ne

s'est apaisée qu'au mois de septembre. Les syndicats réclamaient une augmentation sensible des salaires ainsi que des allocations familiales et de retraites. La situation s'est apaisée en septembre après que le Gouvernement a concédé une augmentation de 15% du point d'indice dans la fonction publique.

Aucun indicateur ne nous permet de nous prononcer sur une éventuelle amélioration ou détérioration de la condition de la femme en 2007. Au regard des projections qu'il nous est possible de faire, nous pouvons considérer que seul l'OMD afférant à l'accès à l'eau potable pourrait être atteint, pour autant que tous les acteurs – Gouvernement et bailleurs de fonds – tiennent leurs engagements.

#### **1.4. Situation environnementale**

La situation environnementale n'a pas enregistré de changement majeur par rapport à 2006, année où le premier Profil Environnemental Pays (PEP) du Tchad a été finalisé.

Les principaux problèmes soulevés par ce document restent tous d'actualité:

- la dégradation constante des ressources naturelles : perte de couvert forestier, appauvrissement des associations végétales, érosion, ensablement, perte de fertilité, disparition de la faune, pollutions des eaux, accumulations non stabilisées de déchets de toute nature en zone urbaine, etc. La cause première de la « désertification » est la déforestation par coupe à blanc.

- la faiblesse de l'Etat de droit n'incite pas les populations rurales à ménager leurs ressources pour un futur incertain et dans certaines zones sensibles, ces phénomènes sont augmentés par la présence de dizaines de milliers de réfugiés. Sur le plan institutionnel, les questions d'environnement sont très peu prises en compte par les services publics, tous ministères confondus. Le Ministère de l'Environnement, de la Qualité de Vie et des Parcs Nationaux (MEQVPN) souffre de l'absence d'une politique et d'une stratégie explicites, qui à la fois augmenteraient sa visibilité dans le paysage institutionnel et dynamiseraient des actions et des développements.

- la diminution de la biodiversité et les dégradations environnementales se traduisent donc par une hausse de l'insécurité alimentaire. Les groupes traditionnellement vulnérables sont les plus touchés puisque de surcroît, leur accès à la ressource est peu sécurisé. Cela produit une accélération de l'exode rural et contribue à augmenter la pauvreté dans une société qui se déstructure. Une instabilité sociale en résulte tandis que les concentrations humaines augmentent et génèrent des problèmes environnementaux supplémentaires.

Les 7 principaux thèmes priorisés par le PEP dans sa conclusion pour répondre aux principaux problèmes environnementaux du Tchad (gouvernance locale et décentralisation, aménagement du territoire, énergie domestique, hydro systèmes et aires protégées, données, suivi et indicateurs environnementaux, lutte contre les pollutions, relation eau – assainissement – santé) ont été pris en compte dans le PIN 10<sup>ème</sup> FED.

Ainsi la bonne gouvernance centrale et locale, qui est un élément nécessaire à des progrès dans la gestion de l'environnement, représente le premier secteur de concentration du PIN 10<sup>ème</sup> FED. Les réglementations se doivent en effet d'être adaptées et leur respect contrôlé. L'appropriation au niveau local des ressources par les populations qui en dépendent est également un élément clef de la durabilité puisqu'il conditionne directement leur motivation à gérer ces ressources de manière durable.

Le deuxième domaine de concentration du 10<sup>ème</sup> FED comporte tout un volet d'appui pour le développement rural – développement local. Des actions destinées à renforcer la capacité de l'administration à disposer de données et d'outils de suivi et de contrôle des législations en la matière seront complémentaires à des actions sectorielles spécifiques, dont la protection de l'environnement. Le développement local permettra en parallèle d'organiser les populations autour de la gestion de leurs ressources naturelles renouvelables et d'initier de nombreux microprojets villageois visant le développement durable.

Une mission spécifique réalisée entre mars et décembre 2007 a déjà permis d'identifier plusieurs projets dans le secteur développement rural/local/environnement qui sont susceptibles de donner de réponses précises. En particulier:

- 1) Système d'information sur le développement rural et l'aménagement du territoire - SIDRAT
- 2) Gestion des ressources naturelles et développement local
- 3) Programme d'appui aux filières de l'élevage et de la gomme arabique

4) CURESS II

4) Programme d'accès à l'eau potable

## 2. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

### 2.1 Programmes et projets du secteur de concentration

#### 2.1.1 Secteur des transports

##### **a) Résultats et progrès réalisés dans les activités**

Sur le 9<sup>ème</sup> FED, une part importante du Projet d'Appui à la Politique Sectorielle des Transports (9/ACP/CD/10) est destinée à contribuer au désenclavement interne du Tchad. Un avenant à cette convention de financement a été formalisé dans l'optique d'une part de prendre en compte le co-financement du Gouvernement tchadien et de prolonger jusqu'au 31 décembre 2015 la date d'exécution d'autre part. En effet, de nombreux efforts sont actuellement déployés par l'Union Européenne et le Tchad en vue d'améliorer le niveau des infrastructures routières du pays, notamment en matière de réhabilitation et de bitumage.

**Aménagement et bitumage de la route Moundou –Doba –Koumra** : La cérémonie de pose de la première pierre sur la route Moundou - Doba - Koumra a eu lieu le 17 Juin 2007 en présence du Président de la République et du Chef de Délégation de la Commission européenne. Long de 300,44 Km, cet axe constitue l'un des maillons de développement du sud du pays. Il prolonge le corridor N'Djaména –Bongor –Kélo –Moundou, long de 460 km déjà bitumé sur financement de KfW et de l'Union Européenne, qui dessert la quasi-totalité de la zone soudanienne du Tchad. Financés pour 79% par l'Union Européenne et 21% par l'Etat (61,7 M EUR engagés sur 9/ACP/CD/10 et 16,3 M EUR sur fonds pétroliers TCHAD), les travaux de bitumage de cet axe ont démarré au début du deuxième semestre 2007. L'avancement des travaux est conforme aux prévisions de l'entreprise et, au 31 décembre 2007, 13,1 % des travaux ont été réalisés pour 17,3 % du délai exécuté<sup>6</sup>. Aucun problème technique important n'est à relever sur le chantier, à l'exception de problèmes d'ordre sécuritaire et de vols de panneaux de chantier et carburant.

**Etude de faisabilité de la route Sarh-Abéché** : compte tenu des engagements de la Commission européenne pour le désenclavement de la région du Salamat, l'étude de la route Sarh-Abéché est en voie d'être engagée par l'Union Européenne. Cette étude apportera plus de précisions pour l'identification des investissements routiers au titre du 10<sup>ème</sup> FED. Les termes de référence de cette étude sont en cours de finalisation par le ministère technique et l'autorité contractante avant le lancement de l'appel d'offres. Il est à signaler que la zone concernée est caractérisée par des conditions hydrologiques, écologiques et sociologiques difficiles et nécessite une attention particulière.

**Appui institutionnel, appui à la nouvelle stratégie d'entretien routier et appui au secteur privé** : Il est prévu un appui concentré sur le renforcement des capacités nationales, dans une dynamique d'appropriation du projet et des actions de l'Union Européenne. Cet appui a fait l'objet de deux avis d'appel d'offres internationaux restreints divisés l'un en quatre lots et l'autre en deux lots dont l'attribution est prévu en 2008. Le dernier appel d'offres concerne la création et la gestion d'une nouvelle agence routière qui à terme devrait être privatisée. Une mission qualité visant à appuyer les cadres du ministère dans leur capacité à piloter l'assistance technique est aussi prévue en 2008.

**Mesures environnementales** : les actions d'accompagnements engagées sur la route Moundou-Frontière Cameroun se sont poursuivies par des actions complémentaires dans le domaine de la sécurité routière. Lors de l'ouverture de la route à la circulation, l'ONG CERDI a mené entre avril et mai 2007, une action de sensibilisation. Compte tenu du faible impact des mesures d'accompagnement, les acteurs du projet ont engagé des réflexions pour une amélioration de la démarche intégrant une dimension sociologique. Fort de cette expérience, des termes de référence intégrant désormais une dimension sociologique (protection du patrimoine culturel, archéologique...) ont été finalisés pour la route Moundou-Doba-Koumra et Moundou-Toubooro.

---

<sup>6</sup> Voir rapport mensuel n°04 de la Mission de Contrôle, décembre 2007

L'avis d'appel d'offres simplifié pour une première tranche a été lancé en janvier 2008. L'ouverture des plis se fera au mois de mars 2008.

**Stratégie Nationale de Pesage :** En 2007, une étude a été lancée pour la définition d'une stratégie nationale de pesage en vue de réduire à moyen terme les problèmes de surcharge sur les routes, qui sont communs à toute la région. L'étude concerne les aspects techniques de pesage et les textes juridiques correspondants.

**8<sup>ème</sup> FED Route Tchad -Cameroun :** L'inauguration conjointe Tchad/Cameroun de l'axe Moundou-Toubooro-Ngaoundéré le 17 juin 2007 a été l'une des manifestations importantes de l'année. Cette route désenclave la zone Sud du Tchad, riche en filières agricoles et en pétrole, donnant un accès direct depuis la ville de Moundou au terminal ferroviaire de N'Gaoundéré, lui-même relié au port de Douala. Le poste frontière fonctionne et l'intérêt économique de l'axe est confirmé par une réduction reconnue substantielle des coûts de transport par les transporteurs utilisant cet axe. Cependant il semble que les contrôles des transporteurs tchadiens sur l'itinéraire, en particulier entre N'Gaoundéré et la frontière du Tchad, soient excessifs et non-conformes aux accords bilatéraux existants. Ces problèmes sont en voie de résorption. Au cours de l'année 2007, des études pour les travaux confortatifs sur l'axe Moundou-Toubooro ont été réalisées, incluant une station de pesage. De même, les études préliminaires, techniques et économiques pour les travaux de remise à niveau de l'itinéraire Bongor-Eré-Kélo ont été faites par COWI. Par ailleurs des DAO relatifs à l'Assistance technique et à différentes études ont été rédigés et lancés.

### **b) Conclusions et leçons à tirer**

Le Secteur de la route est l'un des secteurs d'intervention de l'Union Européenne où les impacts commencent à marquer les esprits. Les échanges sur les axes économiques bitumés sont devenus de plus en plus massifs et fluides. Les résultats déjà atteints sont une force d'entraînement pour les autres secteurs et les répercussions sur le plan macroéconomique se font sentir. Il convient également de signaler que l'Union Européenne est le chef de file des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de la politique sectorielle « transports ».

L'assistance technique prévue dans le cadre du 9<sup>ème</sup>FED peut aider à l'appropriation des actions de l'Union Européenne, et donner la possibilité au secteur privé tchadien d'émerger comme opérateur pour la mise en œuvre d'une partie de ces actions.

Il faut néanmoins souligner que les conditions du développement ne seront acquises que lorsque le Tchad aura amélioré l'Etat de droit, et la sécurité sur son territoire. Ce qui permettra un réel développement du secteur des transports et, au secteur privé, aux producteurs agricoles de libérer le potentiel de croissance permis par ces nouvelles infrastructures.

## **2.1.2 Secteur de l'eau**

### **a) Résultats et Progrès réalisés dans les activités**

L'année 2007 a connu des progrès appréciables sur les financements du 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED aussi bien pour les projets nationaux que régionaux.

#### **a.1. Appui à la politique de l'eau du 8<sup>ème</sup> FED (8/ACP/CD/08)**

Ce programme couvre les régions du Chari-Baguirmi, de Hadjer Lamis, du Lac et du Mayo-Kebbi Est.

L'année 2007 a été marquée par la fin du programme hydraulique villageoise "Appui à la politique de l'eau". Les principaux résultats obtenus sont: l'installation de 1.646 points d'eau équipés de pompes à motricité humaine; la création ou la réhabilitation de 34 mini-réseaux d'eau potable; la formation de 1.680 Comités Villageois de Gestion de Points d'Eau; la formation de 57 Artisans Réparateurs, la mise en place de 9 magasins de pièces détachées et la réalisation de 475 panneaux de visibilité pour l'identification villageoise.

Ces réalisations s'inscrivent dans la stratégie nationale et contribuent largement à atteindre les Objectifs du Millénaire du Développement dans les quatre régions du Tchad. Un travail de consolidation sur les 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>

et 8<sup>ème</sup> FED a confirmé la solidité du programme et des méthodes. Le 8<sup>ème</sup> FED représente aujourd'hui un programme d'accès à l'eau potable d'une envergure jamais réalisée au Tchad.

En 2007, la Cellule d'Appui à la Maintenance (CAM) a poursuivi le contrôle et le suivi des travaux exécutés depuis 2006 par deux entreprises (SOBECA et ETRA) pour la réhabilitation et la construction des margelles des pompes à motricité humaine (PMH). Ses activités se sont aussi orientées vers les actions de pérennisation des ouvrages d'hydraulique villageoise par la formation des artisans réparateurs tout en appuyant le suivi et le contrôle des ouvrages d'AEP du 8<sup>ème</sup> FED. Les artisans réparateurs ont été suivis dans leurs activités et leurs doléances, qui ont fait l'objet d'une étude portant sur la viabilité de leur métier. Les magasins de dépôts des pièces détachées ont été contrôlés et leur performance a été évaluée.

Dans le cadre du Devis-Programme d'appui à la CAM, il a été envisagé la réalisation d'un magazine lié à la visibilité des actions, notamment la réalisation d'un film vidéographique sur les grandes étapes de la mise en œuvre du programme. Après consultation restreinte, une entreprise de la place a été retenue.

### **a.2. Programme Régional Solaire phase II - PRS II (08/ACP/ROC/042 & 08/ACP/CD/026)**

Le PRSII est un programme régional qui couvre 9 pays de l'Afrique Occidentale et Centrale. Au niveau national, il couvre en plus de la zone de concentration du programme 8ème FED, les régions du Mayo-Kebbi Est, du Chari Baguirmi, du Hadjer Lamis et du Kanem

Pendant l'année 2007, le programme PRSII a permis de remettre en état les sites du PRS I (46) afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable. En outre, les travaux de réalisation de 43 nouveaux systèmes d'alimentation en eau potable fonctionnant à l'énergie solaire ont démarré. Ces réalisations contribueront à améliorer d'une façon durable la desserte et la qualité de l'eau potable pour les populations bénéficiaires.

L'impact du programme est perceptible: les installations réceptionnées fonctionnent et fournissent de l'eau de qualité potable en quantité adéquate aux populations qui autrefois étaient obligées de boire l'eau puisée dans des puits ouverts et souillés. Le prix de l'eau semble être adapté au pouvoir d'achat des villageois. Par ailleurs, les réhabilitations des sites du PRS I ont permis d'appuyer douze opérateurs privés à acquérir un statut légal afin de pouvoir répondre aux appels d'offres. Cinq sur les douze opérateurs privés solaires et de plomberie qui ont signé des contrats se sont mis en contact avec les Associations des Usagers de l'Eau.

Deux résultats clés attendus par le projet ont été atteints : il s'agit (i) de l'amélioration du niveau de desserte en eau potable et (ii) de l'appui au secteur privé, dont l'évaluation des indicateurs objectivement vérifiables nécessite une étude et des enquêtes.

### **a.3. "Accès à l'eau potable" du programme hydraulique villageois du 9<sup>ème</sup> FED (9/ACP/CD/09 et 9/ACP/CD/20)**

Ce programme est élargi en plus de la zone de concentration du 8ème FED aux régions suivantes: le Kanem, le Batha, le Guéra et le Mandoul.

Le programme d'hydraulique villageoise 9<sup>ème</sup> FED a démarré en fin 2005. Au cours de l'année 2007, la mobilisation du personnel technique recruté par la Maitrise d'œuvre Délégée et de l'Assistant technique a permis de procéder aux enquêtes socio-économiques dans les villages des zones prioritaires du programme notamment le Kanem, le Guera et le Batha et l'élaboration d'un certain nombre de Dossiers d'Appels d'Offres pour les marchés des travaux et fournitures. L'avancée des travaux a connu cependant de sérieux problèmes.

En effet, malgré les dispositions qui ont été prises pour apporter des aménagements nécessaires en vue d'impliquer pleinement la Maitrise d'œuvre Délégée dans son élan de renforcement et de structuration des dispositifs d'exploitation pérenne des points d'eau réalisés dans le cadre des Adduction d'Eau Potable du 8<sup>ème</sup> FED d'une part, et de la poursuite des opérations pouvant déboucher sur la réalisation et la consolidation de nouveaux points d'eau des zones prioritaires d'autre part, la Maitrise d'œuvre Délégée n'a pas répondu aux attentes de la Maitrise d'œuvre. Aussi, suite aux mises en demeure successives restées sans suite favorable, le contrat fut résilié le 23 juillet 2007 par l'Ordonnateur National. En vue de maintenir le processus de la mise en

œuvre, un chef de projet intérimaire a été recruté par contrat cadre et un Devis Programme de transition a été élaboré.

La coordination nationale 9<sup>ème</sup> FED a réceptionné entre janvier et Août 2007 dix (10) stations solaires, deux (2) réhabilitations, sept (7) stations thermiques et six (6) plaques de visibilité. Elle a effectué également au cours de l'année 2007, le contrôle et le suivi des Adductions d'Eau Potable (AEP) dont les travaux ont commencé en 2006, exécutés par deux groupements d'entreprises de travaux (FAO/SMC pour les stations thermiques et ISOFOTON/FORACO pour les stations solaires). Des cérémonies de réceptions provisoires et définitives présidées par le Représentant de la Commission européenne et le Représentant du Tchad ont sanctionné la fin de ces travaux.

En termes d'investissement, une deuxième convention de financement (CF) de 20 millions d'euros entre la CE et la République du Tchad concernant le Programme «Accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle» (9/ACP/CD/20) a été signée le 04 octobre 2007 complétant la première convention signée le 26 avril 2005. Le total des deux conventions 9<sup>ème</sup> FED s'élève à 50 MEUR.

L'Etat pour sa part a versé en décembre 2007 au Programme 778.000.000 FCFA (1,2 MEUR) sur les 984.000.000 CFA (1,5MEUR) de contrepartie prévue pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

La sécurisation de l'épargne dans le domaine de l'eau est une condition primordiale pour la pérennisation des infrastructures réalisées. Cependant, les banques commerciales s'intéressent peu à ce secteur. La Direction de la Connaissance du Domaine Hydraulique a souhaité mener une réflexion, au niveau national, sur cet aspect. Les experts sont intervenus pendant le mois de novembre 2007.

#### **b) Synergie avec les Projets / Bailleurs du domaine de l'eau**

Des contacts ont été pris avec les bailleurs du secteur de l'eau afin d'identifier et de coordonner les actions menées dans le secteur de l'eau potable.

- Le PNUD n'a pas reconduit ses activités institutionnelles suite à son projet AMOS (Appui à la Mise en Œuvre du Schéma Directeur) achevé depuis août 2006. Il est cependant nécessaire qu'un bailleur unique pilote le calendrier de mise en place des textes réglementaires, et le PNUD est l'entité la plus appropriée compte tenu de son expérience passée. Actuellement, il étudie ses possibilités d'intervention avant décembre 2008.
- L'AFD va poursuivre ses activités liées à la mise en place de la structuration du secteur de l'eau potable en milieu semi-urbain, par l'intermédiaire de son programme "Projet Centres Secondaires".
- La BAD va financer un Programme d'Hydraulique Villageoise, le PNEAR (Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement en Zones Rurales), qui sera actif dans le Mayo Kebbi ouest et la Tandjilé, avec la réalisation de 856 points d'eau villageois et d'édifices publics (écoles, centres de santé). Des synergies existent avec le programme de l'UE. La BAD souhaite s'appuyer sur des structures soutenues par le 9<sup>ème</sup> FED (laboratoire, réintégration de la base de données du projet "Gouvernance de l'Eau et Développement Local" au Bureau de l'Eau).

Les relations avec les projets se concrétisent par la réunion inter-projet organisée trimestriellement par le consultant en gestion du PCS et le PRS.

#### **c) Appui institutionnel**

Sur le plan d'appui institutionnel, l'année 2007 est marquée par la poursuite des réformes institutionnelles entamées en 2006 renforçant ainsi la confiance des différents bailleurs. Ces réformes se sont concrétisées par la restructuration du Ministère en charge de l'eau intégrant désormais six directions techniques dont celle de la Connaissance du Domaine Hydraulique qui offre un cadre approprié pour le renforcement de l'aspect institutionnel, juridique et réglementaire. Ainsi, au terme de l'année 2007, 5 textes réglementaires visant la mise en œuvre d'un plan national de contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ont été pris. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du programme « accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle » financé par le 9<sup>ème</sup> FED, un Comité de Pilotage a été mis sur pied par un Arrêté

ministériel au mois de février 2007. Ce Comité est composé des membres permanents avec voix délibérative et des membres observateurs.

#### **d) Conclusion**

Les programmes 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED ont abouti à des résultats palpables. Cependant, il faut signaler que bien que le Tchad dispose d'un Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) et d'un code de l'eau, l'approvisionnement en eau potable des populations rurales est encore loin de satisfaire pleinement aux normes de fourniture d'eau potable aux populations rurales qui avaient été fixées lors de la Décennie Internationale pour l'Eau et l'Assainissement. Les données disponibles montrent que 42%<sup>7</sup> de la population tchadienne a accès à des sources d'eau potable. Mais ces données cachent de nombreuses disparités. La direction de l'Hydraulique indique que le taux global d'accès à l'eau potable est de 30% en milieu villageois pour des agglomérations de moins de 2000 habitants et de 31% dans les agglomérations ayant une population supérieure à 2000 habitants. Par ailleurs, le secteur de l'eau potable est probablement un de ceux qui sont les plus vulnérables aux problèmes d'insécurité et d'instabilité. La zone du 9<sup>ème</sup> FED est très vaste et éloignée de N'Djaména. Les événements qu'a connu le pays en 2007 ont quelque peu perturbé la réalisation des activités sur le terrain.

### **2.1.3 Finances Publiques**

Le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté adopté au mois de juin 2003 établit un constat des lacunes dans la gestion financière de l'Etat et recommande la mise en place d'un programme de renforcement de ses administrations. La modernisation de la gestion financière de l'Etat fut ainsi reconnue comme une priorité par le Gouvernement. Cette orientation politique s'est traduite par l'élaboration d'un Plan d'Action pour la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP) qui a été adopté par le Haut Comité Interministériel au cours du deuxième semestre 2005. Ce plan piloté par les Autorités nationales, est entré dans sa phase de mise en œuvre en 2007 avec le soutien de la plupart des bailleurs de fonds (Commission européenne, Coopération française, Banque Mondiale, BAD). Depuis son adoption, la CE apporte un appui en assistance technique à la structure chargée de sa mise en œuvre.

#### **Programme d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques (9/ACP/CD/19)**

L'appui de la Commission européenne qui s'inscrit dans le cadre du plan d'actions multibailleurs se fait à travers une Convention de Financement qui a été signée le 12 mai 2007. Compte tenu de la particularité des différentes composantes bénéficiaires de l'appui, l'option retenue pour la première année d'exécution de la convention consiste à partager les activités (appui matériel, formations, assistance technique) en trois sous programmes faisant chacun l'objet d'un devis programme :

- Le Devis-Programme d'appui à l'INSEED<sup>8</sup> d'un montant de 40 millions de FCFA (60 979 EUR) signé le 17 août 2007 qui court jusqu'au 31/07/2008. Cet appui doit servir à la publication régulière des statistiques du commerce extérieur. Des résultats ont été enregistrés dont la publication de l'annuaire statistique 2004 sur les importations.

- Le Devis-Programme d'appui aux administrations financières et économiques et aux institutions de contrôle des finances publiques pour un montant de 1668 millions FCFA (2, 54 MEUR) Ce Devis-Programme vise le rétablissement du fonctionnement minimal des administrations responsables de la préparation et de l'exécution budgétaire ainsi que la mise en place des bases pour la modernisation de la gestion des finances publiques. La gestion de ce Devis Programme signé le 18 octobre 2007 et qui court jusqu'au 31 Décembre 2008 est assurée par le Coordonnateur du PAMFIP. Les activités significatives réalisées au 31 décembre 2007 sont essentiellement l'organisation des formations de courte durée à l'étranger et locales au profit des cadres. Deux mois et demi après le début de sa mise en œuvre, il est trop tôt pour juger des résultats atteints.

---

<sup>7</sup> Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008, PNUD, 2008

<sup>8</sup> Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques.

- Le Devis-Programme d'appui à la Direction Générale des Impôts, signé le 14 Décembre 2007 pour un montant de 662 millions FCFA (1,01 MEUR) et qui court jusqu'au 31 décembre 2008. L'objectif spécifique de ce devis-programme est d'améliorer les performances des services de l'administration fiscale en vue de les aider à élever le niveau des recettes collectées dans le respect d'une déontologie répondant aux meilleurs standards internationaux. Les résultats sont attendus au cours de l'année 2008.

## **2.2. Programmes projets hors secteurs de concentration**

### **2.2.1 Appui à l'Ordonnateur national et au Ministère de l'Economie et du Plan (9/ACP/CD/12)**

Ce projet dont la convention a été signée le 31 mars 2006 est subdivisé en deux composantes : appui à l'Ordonnateur National et appui au Ministère de l'Economie et du Plan pour le Suivi de la SNRP et la Coordination des aides extérieures. Le devis-programme de démarrage est arrivé à terme le 30 juin 2007 tandis que le premier devis-programme de croisière court du 01 juillet 2007 au 30 juin 2008.

**L'appui à l'Ordonnateur National** est fourni à travers la Cellule ACTION (Appui et Conseil Technique et Institutionnel à l'Ordonnateur National). Tout au long de l'année 2007, la Cellule ACTION a bien joué son rôle d'interface entre l'Ordonnateur National, les projets et programmes, les Ministères Techniques et la DCE. Ses actions ont permis d'améliorer l'efficacité de la gestion de l'aide communautaire, le renforcement de la coordination de tous les projets FED au Tchad et l'accélération de l'identification, la programmation, et la mise en œuvre des programmes et projets. Plus spécifiquement, elle a contribué à la mise en place des Comités de Suivi Opérationnel (CSO) et Comités de Pilotage (CP) dans les programmes et projets, à la conception d'outils de suivi opérationnel, financier et comptable et à la mise en place d'une assistance technique en appui aux ministères techniques. Elle a également assuré d'une manière régulière la préparation, l'élaboration, le lancement, le dépouillement et l'évaluation des appels d'offres pour le compte des programmes/projets.

**La Composante 2 « Appui au suivi de la SNRP et à la coordination des aides extérieures »**, a fourni un appui significatif au Ministère de l'Economie et du Plan et au Ministère des Finances et de l'Informatique, notamment en ce qui concerne les travaux de révisions de la SNRP2, la mise en place d'outils et de mécanismes de suivi, et l'analyse du processus de programmation.

L'assistance technique prêtée au projet a été partiellement renouvelée à la fin 2007. Les nouveaux assistants techniques ont pris fonction dans le courant du mois de janvier 2008. Le personnel local a été étoffé. Il est attendu que la Cellule ACTION améliore encore ses résultats en quantité et en qualité de manière à rendre plus efficace la gestion de l'aide communautaire.

### **2.2.2 Secteur de la santé (secteur de concentration 8<sup>ème</sup> FED)**

Le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED a démarré en juillet 2000. Sept (7) années après, les données disponibles montrent que la situation a très peu évolué au Tchad en général et dans la zone de mise en œuvre du projet en particulier. Dans la zone de vulnérabilité sanitaire ciblée par le projet, la couverture vaccinale est estimée en 2006 à 58,90% contre 65,7% au niveau national. Le taux d'accouchement assisté est quand à lui de 14,84% contre 26% au niveau national.

Pour ce qui est du personnel, des efforts continuent d'être faits pour augmenter quantitativement et qualitativement le personnel médical et gestionnaire des services de la santé. Pour les infrastructures : les activités de construction des hôpitaux de district d'Aboudeïa et Mangalmé, de la PRA du Ouaddaï et d'équipements biomédicaux et hospitaliers entre autres ont avancé sans difficulté majeure. La PRA a été réceptionnée le 15 novembre 2007, en présence du Chef de Délégation, de l'ON et du Secrétaire d'Etat du MSP.

L'appel à propositions pour la contractualisation de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA) du Ouaddaï a débouché sur une proposition d'attribution et la signature d'un contrat de subvention avec Pharmaciens Sans Frontières CI. Un avis d'appel d'offres ouvert local relatif à la réhabilitation de 3 hôpitaux

(Abéché, Ati et Mongo) a été également lancé. Les travaux commenceront en 2008. Des contrats de subventions relatifs à l'appui à l'amélioration de la qualité des soins secondaires sont par ailleurs signés avec 2 ONG nationales, l'ATCP pour le complexe Universitaire de Walia et le CSSI pour l'hôpital de district d'Aboudeia.

L'approvisionnement en médicaments génériques continue à être assuré par la Centrale Pharmaceutique d'Achats (CPA). Des études menées en 2007, notamment l'analyse des conditions nécessaires à la mise en place d'un Business plan, ont une fois encore posé la question de la viabilité économique de la CPA. Une réflexion quant à une possible recapitalisation de la CPA sur financement de l'Union européenne est en cours.

A moins d'une année de la fin de la phase opérationnelle du programme, les problèmes sont restés toujours multiples et variés. Ils touchent à plusieurs aspects, notamment la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et l'appropriation des acquis du projet. L'Ordonnateur National a déboursé environ 181 millions FCFA au courant de l'année 2007 au titre du remboursement de dépenses inéligibles engagées sur le Devis-Programme 4 du Programme (il avait déjà remboursé 187 millions pour le Devis-Programme 3 en 2006). Une mission de *backstopping* réalisée en avril 2007 par le consortium d'AT (CREDES) recommande que le Ministère de la Santé reprenne le leadership du projet en participant plus activement aux réunions et à l'analyse des documents du projet. Cette mission recommande également un rôle plus actif des Médecins Conseillers Techniques (MCT), notamment dans le suivi de l'utilisation des rapports d'activité, ainsi que leur analyse et consolidation avant transmission au niveau central.

Le projet santé prendra fin en décembre 2008 (seuls quelques engagements spécifiques resteront ouverts, notamment pour les fournitures et les travaux dans l'attente des réceptions définitives mais également pour les contrats de subvention dont le budget n'aura pas été totalement utilisé). Il fera l'objet d'une évaluation cette même année.

### **2.2.3 Appui au commerce et la préparation de l'Accord de Partenariat**

Le Tchad ne dispose pas encore d'un projet d'appui au commerce financé par le FED. Un processus d'identification des projets dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED est en cours. En attendant la mise en œuvre du 10<sup>ème</sup> FED, un devis programme d'un montant d'environ 115 millions de FCA (environ 176 000 Euros) a été signé le 17 octobre 2007 pour une durée de 12 mois. Il est financé sur le budget de la Facilité de Coopération Technique (FCT II). L'objectif général de ce devis programme est de favoriser la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique bénéfique au Tchad et sa mise application dans de bonnes conditions. Il prévoit un petit appui matériel au Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, des activités de préparation des négociations au profit du Comité National de Négociation, ainsi que des activités de sensibilisation à l'APE au profit des cadres de l'administration, du secteur privé et de la société civile. Quelques activités des postes investissement et fonctionnement ont été réalisées en 2007. L'essentiel du programme devrait être mis en œuvre dans le courant de l'année 2008.

### **2.2.4 Programme conjoint PNUD-UE d'Appui à la Bonne Gouvernance (9/ACP/CD/03)**

Le Programme conjoint PNUD-UE d'Appui à la Bonne Gouvernance a commencé avec un retard et a connu de nombreuses difficultés. Le dispositif institutionnel, comprenant une coordination générale du Programme et conçu pour corriger les faibles capacités du maître d'œuvre (PNUD), adopté au printemps 2006 et signé par tous les acteurs concernés en décembre 2006, n'a pas donné les résultats escomptés malgré une accélération notable dans la mise en œuvre. Pendant l'année 2007, le programme a évolué sans coordonnateur. Une évaluation a été diligentée en mai 2007, intégrant une analyse technique et financière. Cette évaluation a conclu à la pertinence du programme mais a mis en évidence des défaillances dans sa gestion. Suite à cette évaluation, la mise en œuvre des volets « appui à la réforme de l'état civil » et « appui à la définition et à la mise en œuvre de la politique de la décentralisation » a été suspendue.

A la mi-septembre 2007, l'Ordonnateur National du FED a commandité un audit sur la Composante « Appui aux Acteurs Non Etatiques ». Cet audit a révélé des insuffisances graves au niveau de la gestion financière : la faible structure de gestion de l'Organisation des Acteurs Non Etatiques (OANET) et un système de contrôle interne défaillant ont entravé le bon déroulement des opérations financières. De plus, des écarts importants ont été relevés en termes de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Un audit final prévu pour le premier

semestre 2008 visera à chiffrer les défaillances de gestion signalées par l'évaluation, et pourrait conduire à une procédure de recouvrement. Sans attendre les résultats de cet exercice et tirant les conclusions d'un taux extrêmement faible d'absorption, la Délégation de la Commission européenne et l'Ordonnateur National du FED ont procédé au dégagement de 3 M d'euro qui n'avaient pas été encore engagés sous le programme, dont la phase opérationnelle a pris fin le 31 décembre 2007. Il faut aussi relever que la réticence du PNUD à respecter les engagements financiers dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante « Appui aux initiatives locales de développement à la base » (exécuté à travers du projet PASILD, ex-PMR) a fait l'objet de multiples réunions et correspondances et a eu des répercussions négatives sur les activités de cette Composante.

En conclusion, il faut souligner que le Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance a jeté les bases conceptuelles d'un programme qui reste encore à exécuter. Celui-ci ne pourrait cependant être réalisé de manière optimale sans la volonté politique des autorités tchadiennes. Ce constat s'applique en particulier à la mise en œuvre des réformes de la justice, de l'Etat civil et de la décentralisation.

### ***2.2.5 Programmes dans le domaine de la culture (PASILD<sup>9</sup>-C2-9/ACP/CD/13) et Projet d'appui aux Missions d'animation et de formation des Maisons de la Culture de N'Djaména, Sarh, Moundou et Abéché (7/ACP/CD/93)***

Le projet d'appui aux missions d'animation et de formation des Maisons de la Culture prévoit des investissements afin de rénover et d'équiper les Maisons de la Culture de N'Djaména, Moundou, Sarh et Abéché et d'équiper et rendre fonctionnelles les Maisons de Quartiers (financement AFD). Il prévoit également des actions de formation tant pour les équipes cadres des Maisons de Culture que pour les utilisateurs. L'objectif global est de favoriser l'intégration culturelle et sociale de la jeunesse urbaine des localités couvertes par ces quatre Maisons de la culture.

La réception provisoire des Maisons de la Culture de N'Djaména, Sarh, Abéché et Moundou a eu lieu en 2007. Les équipements (mobilier, équipements informatiques, etc.) ont été livrés et installés. Les maisons de Moundou et Sarh sont ouvertes depuis fin décembre 2007 et quasi fonctionnelles, mais elles n'ont pas été officiellement inaugurées. Le personnel non plus n'a pas encore été recruté en raison de l'absence de budget de fonctionnement qui devrait être mis à disposition par le Ministère du Développement Culturel et Artistique. Les maisons de N'Djaména et Abéché n'ont pas pu ouvrir en 2007.

Il faut déplorer des malentendus entre le Ministère du développement culturel et artistique (Ministère de tutelle) et les partenaires quant à la nomination du directeur de la Maison de la Culture de N'Djaména qui assurait en même temps la fonction de Régisseur du devis-Programme n°2. Les correspondances échangées et les rencontres de concertation ont permis de lever les équivoques. Il faut aussi signaler au titre des contraintes qui pèsent sur la mise en œuvre du projet le non versement par l'Etat des subventions promises.

Au niveau de la Composante 2 « Soutien aux initiatives culturels de développement » du PASILD, les actions menées en 2007 ont consisté essentiellement en l'instruction des projets de création et de production (en vue d'un possible financement) et la sélection, par voie d'appel à manifestations d'intérêt, des Organismes Correspondants Techniques et des Organismes de Soutien Financier pour appuyer les artistes. La Composante 2 a aussi organisé des ateliers d'information/formation sur ses priorités et la manière de répondre aux appels à propositions à N'Djaména, Sarh, Moundou et Abéché.

### ***2.2.6 Projet d'Appui au Système Electoral du Tchad-PARSET (9 ACP CD 17)***

La Convention afférente au PARSET a été signée le 12 mai 2007. La mise en œuvre de cette Convention de 5 M EUR a été initialement suspendue compte tenu du report des élections législatives préalablement prévues pour 2007. Le 13 août 2007, les partis de la majorité présidentielle et de l'opposition intérieure ont signé un accord en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad. Cet accord a encouragé la relance du programme PARSET dans le cadre de l'appui cet Accord. Un premier Devis-Programme a été ainsi signé afin d'appuyer la création de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le renforcement des

---

<sup>9</sup> Projet d'Accompagnement Structurant d'Initiatives Locales de Développement

capacités des partis politiques et le découpage administratif préalable au lancement du recensement démographique et électoral. Le montant du devis-programme est de 381 millions FCFA (580 000 EUR) pour la période du 21/11/07 au 21/11/08. L'essentiel des sous-programmes identifiés (appui au recensement électoral et mise en place d'un fichier électoral, observation électorale nationale, éducation civique et programme d'appui aux secteurs des médias au Tchad, etc.) sera mis en œuvre en 2008. L'exécution de ce programme pourrait cependant connaître un retard du fait de l'instabilité politique. La date du lancement de l'exercice de délimitation territoriale a été repoussée plusieurs fois par le Ministère en charge des Collectivités Territoriales Décentralisées, qui est le maître d'œuvre de l'opération. Une Assistance Technique contribue à assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme.

### ***2.2.7 Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiatives Locales de Développement – PASILD-C1 (9/ACP/CD/13)***

La convention de financement relative au PASILD a été signée le 31 mars 2006. Elle est subdivisée en deux composantes : la composante 1 "développement local" et la composante 2 "culture".

Le Devis Programme de démarrage du Programme a été signé en janvier 2007 et a pris fin le 24 juillet 2007. Un atelier de démarrage du programme a été réalisé en février 2007. Cet atelier a permis de réunir les principaux acteurs (programmes, projets, ONG, bailleurs, institutions de l'Etat) du développement local au Tchad. A cette occasion le cadre logique du programme PASILD a été actualisé et une première programmation pour toute la période de mise en œuvre a été finalisée ainsi que les principales lignes du guide des appels à propositions pour les ONG qui mettront en œuvre le projet. A partir du 25 juillet le premier Devis-Programme de croisière a démarré.

Le premier appel à propositions de la composante 1 a été lancé le 3 juillet au lieu de début juin, tel qu'initialement prévu, suite à des retards dans la validation des lignes directrices. Le retard enregistré dans le lancement du 1<sup>er</sup> appel à propositions, la longue procédure de sélection et surtout le temps demandé pour mettre au point les documents techniques et contractuels relatifs aux propositions retenues n'ont pas permis de respecter les délais prévus dans le plan d'activité. Six (6) propositions appartenant à cinq (5) ONG, pour un montant total de 2,2 M EUR de cofinancement FED, ont été retenues. Un 2<sup>ème</sup> appel à proposition est prévu en 2008 pour un montant total d'environ 2,3 M EUR.

Avec l'appui d'un expert international, un atelier d'une semaine a été réalisé en novembre 2007 pour mettre en place un système de suivi et monitoring des projets ONG financés. Ainsi des fiches de suivi des principaux indicateurs des projets financés ont été élaborées et distribuées aux ONG bénéficiaires d'un contrat de subvention. A partir des données collectées au niveau du terrain, il sera possible de suivre les activités prévues et de mesurer le niveau d'atteinte des résultats et des objectifs de chaque projet ONG et du programme PASILD dans son ensemble.

Pendant l'année 2007 s'est tenu le premier comité de pilotage du projet et deux comités de suivi opérationnel.

### ***2.2.8 Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens- CURESS II (9 ACP CD 15)***

La convention de financement du CURESS II a été signée en novembre 2006, mais le projet a formellement démarré au cours du deuxième semestre 2007 à cause du prolongement pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2007 du dernier devis programme du CURESS I qui aurait dû normalement terminer le 31/12/06.

Un contrat a été signé pour assurer la continuité de l'assistance technique. En effet, le contrat AT financé par le CURESS I terminait en janvier 2007 tandis que le contrat financé par le CURESS II a été signé seulement en juillet 2007. C'est ainsi que l'équipe d'assistants techniques du CURESS I a pu rester jusqu'à juin 2007 pour finaliser les activités du CURESS I et préparer le démarrage du CURESS II (Devis-programme de démarrage et dossiers d'appels d'offres).

La préparation de trois appels d'offres respectivement pour les engins lourds et les véhicules, le matériel de communication et l'informatique, a demandé plusieurs mois de travail. Les premières versions ont dû être reformulées. C'est seulement vers la fin de l'année que les dossiers ont pu être définitivement approuvés. Les

quatre nouveaux AT, sont arrivés entre septembre et octobre 2007. Leur première tâche a consisté à la préparation du premier Devis-Programme de croisière qui a été le fruit d'une collaboration étroite entre la DCE, les services de l'ON, le Ministère de l'Environnement et l'équipe technique du projet. Ce Devis-Programme qui court sur l'année 2008 a été approuvé fin décembre 2007. Les premiers comités de pilotage et de suivi opérationnel ont été programmés pour le premier trimestre 2008.

Le démarrage des activités prévues par le CURESS II a connu beaucoup de retards à cause des difficultés rencontrées à tous les niveaux: inaccessibilité de Zakouma entre la fin de septembre et le début d'octobre à cause des pluies tardives et persistantes, conditions sécuritaires précaires, retard dans la réalisation des appels d'offres, faible niveau d'appropriation du maître d'œuvre et du personnel local qui s'est ajouté au changement de l'équipe d'assistants techniques expatriés. Une recommandation des responsables de la première mission de back-stopping d'AGRIFOR (entreprise adjudicataire du marché de l'assistance technique), a conduit au remplacement de l'Assistant Technique principal.

En 2007 il est fait constat d'une augmentation importante du braconnage liée à la dégradation des conditions sécuritaires, état d'urgence, rébellion armée. Les acteurs du braconnage sont bien organisés, nombreux et bien armés. Néanmoins, il faut souligner le recrutement effectif de cinq (5) nouveaux gardes et de 80 autres en cours par le Ministère de l'Environnement, de la Qualité de Vie et des Parcs nationaux (MEQVPN). Pour tenter d'arrêter et de désarmer un maximum de braconniers, la Présidence de la République a fourni au projet deux pick-up Toyota équipés d'armes lourdes avec munitions.

Une mission de la Délégation de la CE avec les responsables des projets hydraulique 9<sup>ème</sup> FED et le projet PASILD concernant les interventions dans les domaines de l'eau potable et du développement local a été organisée. Elle a donné lieu à un plan d'action pour faire des réalisations dans la zone périphérique du Parc de Zakouma.

La construction du bâtiment de la radio communautaire d'Am Timan a été finalisée au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2007. Des panneaux pour assurer la visibilité du projet ont été également réalisés et positionnés.

Le processus de sélection d'un consultant qui aura pour mission d'étudier et de mettre au point la méthodologie d'intervention pour démarrer un processus de développement local dans la zone périphérique du parc a été lancée en décembre 2007. Le rapport provisoire de cette étude a été déjà fourni par le consultant.

### **2.2.9 Facilité de Coopération Technique – TCF I (9 ACP CD 005)**

- **Appui technique au Ministère des Mines et de l'Energie (MME):** en 2007 a été élaboré une ébauche de schéma directeur de l'énergie financé sur contrat cadre pour un montant de 190.133 EUR. Les résultats de ce travail ouvrent des perspectives nouvelles à plusieurs niveaux et notamment pour l'interconnexion énergétique entre le Tchad et le Cameroun. L'étude propose une rationalisation et articulation des sources d'énergie entre elles, en privilégiant celles renouvelables, et aborde la problématique de la déforestation due à l'utilisation des ressources naturelles comme source d'énergie domestique. Cette ébauche de schéma directeur, présentée dans sa version finale lors d'un Atelier tenu à N'Djamena en janvier 2008, constitue un document d'étape et de référence. Les analyses contenues dans ce document et les solutions pertinentes proposées ont permis de profiler un Plan d'Action et servi au Ministère des Mines et de l'Energie de support à des requêtes de financement adressées à la Commission européenne, à des formulations de projets, ou encore à des réflexions sur des modalités d'organisation.
- **Développement rural dans le 10<sup>ème</sup> FED:** Une Assistance Technique a été mise en place jusqu'au 15 décembre 2007 (198.000 EUR) en appui à l'ON pour animer les réflexions (au sein des ministères concernés) et les concertations (entre les ministères/l'ON et entre l'ON/DCE) en vue de l'identification des projets d'appui au développement rural. Ce travail a abouti à la production de 7 fiches d'identification de projet (FIP) qui ont été présentées officiellement en décembre 2007
- **Programme d'Appui au Processus Electoral:** Une assistance technique en appui au PARSET a été mobilisée par contrat cadre en décembre 2006 pour une durée d'une année. L'AT initialement recrutée a

démissionné en cours de mise en œuvre du projet pour raisons personnelles. Il a fallu recourir aux services d'un autre AT arrivé aux termes de son contrat et intervenant sur la même thématique, pour assurer le suivi du projet jusqu'à la signature de l'Accord politique du 13 août 2007. Un avenant à ce contrat cadre a permis d'assurer cette transition et de recruter un troisième AT qui a terminé sa mission en mars 2008. Le montant total de cette assistance technique est de 199.714 EUR.

### **2.2.10 Facilité de Coopération Technique – TCF II (9ACP CD 22)**

**Commerce:** un devis programme d'Appui au Commerce a été signé le 17 octobre 2007. Voir point 3.2.3

**Est du Tchad:** un contrat-cadre a été initié en décembre 2007 pour financer la mise en œuvre d'une étude à dimension anthropologique des ressorts du conflit intercommunautaire à l'est du Tchad. Cette étude s'inscrit dans une dynamique d'identification des besoins et de planification des programmes de stabilisation et de réhabilitation.

## **2.3 Utilisation des ressources pour les acteurs non étatiques (ANE)**

Les ANE sont représentés par l'OANET, une structure faîtière de la société civile au Tchad qui regroupe en son sein une dizaine de plates-formes thématiques. Depuis sa création en avril 2001 à la suite des Accords de Cotonou, l'audience de l'OANET auprès de l'administration et de la communauté des bailleurs s'est accrue. Elle est de plus en plus impliquée dans le processus de concertation avec l'Etat et les bailleurs de fonds sur des questions clés d'intérêt national, comme porte-parole de la société civile.

L'implication de l'OANET dans la mise en œuvre des Programmes et Projets financés sur Fonds de la Communauté Européenne a commencé dans le cadre du Programme d'appui à la bonne gouvernance financé conjointement par l'Union Européenne (UE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le montant total du Programme s'élève à 4.801.295 Euros dont 4.285.350 Euros ont été versés par l'Union Européenne et 515.945 Euros par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Le Programme a démarré en 2006 et s'est poursuivi en 2007. L'objectif, à travers ce Programme, est d'améliorer les capacités techniques, les méthodes de gestion, la légitimité et le positionnement stratégique des Acteurs Non Etatiques afin qu'ils jouent pleinement leur rôle.

Les activités menées sont, entre autres, l'élaboration d'un répertoire des Organisations de la Société Civile (OSC), la mise en place d'un groupe de réflexion sur la vision de l'OANET et les attentes des Organisations de la Société Civile membres, l'élaboration d'outils de sensibilisation (cassettes, dépliants, CD-Rom, etc.), la réalisation de campagnes de sensibilisation ad hoc sur des sujets sensibles pour les Organisations de la Société Civile, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des plates-formes membres de l'OANET, la constitution d'un annuaire sur les activités des organisations membres de l'OANET, etc.

Cependant, il a été constaté que les ressources allouées à l'OANET n'ont pas été utilisées judicieusement. Des dysfonctionnements et des irrégularités dans la gestion de l'organisation et des ressources, ont conduit à une interruption (exception faite aux frais de fonctionnement) du programme avant le terme fixé contractuellement au 31 décembre 2007 (terme de la phase de mise en œuvre opérationnelle). L'audit réalisé sur la gestion de cette organisation a fait apparaître des insuffisances considérables dans la maîtrise des dépenses. Une faible structure de gestion et un système de contrôle interne inexistant ont entraîné des écarts importants. Il a été établi que les procédures de passations de marchés ont été contournées et des cas de surfacturations ont été attestés par un état comparatif des prix. La DCE et l'ON attendent que le PNUD leur fasse connaître les suites qu'il compte donner aux conclusions de cet audit.

## **2.4 Utilisation de l'enveloppe B**

### **2.4.1 Programme LRRD (9 ACP CD 21)**

La Convention de financement relative au programme *Linking Relief to Rehabilitation and Development* a été signée le 8 août 2007 pour un montant total de 4 M EUR. L'appel à propositions pour la mise en œuvre du projet a été lancé avec la clause suspensive avant la signature de la Convention. Cependant, le processus de sélection et surtout la phase suivante de mise au point du document technique final de la proposition sélectionnée, a pris beaucoup plus de temps que prévu.

La seule proposition retenue, présentée par l'ONG COOPI, intitulée "*Programme multisectoriel pour l'intégration socioéconomique des populations autochtones et réfugiés du département du Grand Sido*", couvrira les volets « bonne gouvernance », « agriculture /élevage », « Epargne/crédit/Activités Génératrices de Revenus », « Santé et Eau/Assainissement ». L'action de COOPI a démarré également en janvier 2008 avec les ressources propres de l'ONG et avec l'appui logistique de l'UNHCR qui finançait COOPI pour mettre en œuvre des actions d'assistance aux réfugiés de Yaroungou. Le contrat de subvention (2.270.921 €) a été signé en février 2008.

Par ailleurs, le Devis-Programme qui devrait permettre à la Direction des ONG (DONG) de suivre le programme n'a pu encore être élaboré par le maître d'œuvre.

Un 2<sup>ème</sup> appel à proposition pour un montant d'environ 1,5 M€ est prévu pour le 2<sup>ème</sup> semestre de 2008. Il permettra de financer des actions complémentaires à celle qui est mise en œuvre par COOPI et qui couvriront aussi le domaine de l'éducation.

#### **2.4.3 Prévention et lutte contre la grippe aviaire (9/ACP/CD/17)**

La Convention de Financement a été signée en 2007. La préparation du projet détaillé qui accompagne le contrat de contribution avec la FAO, entité désignée pour la mise en œuvre du projet, a demandé plusieurs mois de travail. Le contrat de contribution a été ainsi signé en décembre 2007. Le premier paiement de préfinancement a été versé à la FAO en février 2008. Le démarrage du projet est attendu dans le second trimestre 2008.

La stratégie d'action du projet s'articule autour de trois axes : 1) renforcement des Services vétérinaires ; 2) exécution du Plan d'Urgence National validé par les instances techniques et scientifiques ; 3) intégration dans les programmes régionaux et mondiaux de lutte contre la grippe aviaire.

#### **2.4.4 Programme d'Appui à la Stabilisation à l'Est du Tchad (9 ACP RCE 15 et 9 ACP RSA 30)**

Le programme d'Appui à la Stabilisation à l'Est du Tchad a été planifié par la Commission européenne et l'Ordonnateur National du FED dans le cadre de l'appui au déploiement d'une force multidimensionnelle de stabilisation à l'est du Tchad. Ce Programme est budgétisé à hauteur de 10,1 millions d'euros sous les enveloppes B régionalisées du 9<sup>ème</sup> FED. Il aura pour vocation de contribuer à assurer, dans un esprit de réconciliation, les conditions d'une réinstallation durable des populations tchadiennes déplacées ou réfugiées au Darfour ouest et dans le Dar Silla en particulier, et de contribuer à assurer une transition entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et la relance des programmes de développement dans le moyen terme. Le 2<sup>ème</sup> semestre 2007 a été employé à la définition des axes généraux de ce Programme.

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des opérations et des programmes d'assistance à la stabilisation et à la réhabilitation à l'est du Tchad, le Chef de l'Etat a institué le 07 novembre 2007 une Coordination Nationale d'Appui au déploiement de la Force Internationale multidimensionnelle à l'est du Tchad (CONAFIT). La CONAFIT a vocation à devenir l'interface de tous les opérateurs civils et militaires (EUFOR, MINURCAT, etc.).

Aussi, eu égard à ce qui précède, l'ON a-t-il requis l'appui d'une équipe d'experts pour prêter main forte à la CONAFIT. Cette équipe est opérationnelle depuis le mois d'avril 2008.

## 2.5. Autres instruments

### 2.5.1. Banque Européenne d'Investissement

En 2001 la BEI a financé le projet « Chad Cameroon Oil Export System » sous différentes formes : d'une part elle a octroyé, en co-financement avec la Banque Mondiale, deux prêts à l'Etat tchadien (pour un total de 20.3 M EUR) pour la prise de participation du gouvernement dans les deux sociétés de transport d'hydrocarbures, TOTCO et COTCO. Ces deux prêts ont été entièrement déboursés. Parallèlement, la BEI a approuvé un prêt de 35.7 M EUR au Gouvernement du Cameroun pour co-financer sa quote-part dans la société de transport d'hydrocarbures COTCO. Enfin, la BEI a octroyé des prêts sur ressources propres aux sociétés d'hydrocarbures privés, Exxon-Mobil et Chevron, pour un montant total de 88 M EUR. Le projet, d'un coût total de 4 Mds USD, a permis la construction d'un oléoduc de 1 070 km reliant les gisements de pétrole de Doba au Tchad, à un terminal situé au large de la ville de Kribi, au Cameroun. Le projet a été entièrement achevé en juillet 2003. Tous les prêts cités ci-dessus ont été entièrement remboursés.

En juin 2003, la BEI a octroyé à deux établissements financiers, Financial Bank Tchad et Commercial Bank Tchad, un prêt global de 2 M EUR sur capitaux à risques pour le financement de projets d'investissements promus par des petites et moyennes entreprises privées. Différents projets dans les secteurs du tourisme, du génie civil/ eau/ assainissement et de l'énergie, permettant la création de 166 nouveaux emplois et le maintien de 595 emplois existants, ont bénéficié de ce financement. Le montant décaissé s'est élevé à 1,5 M EUR et le coût total des investissements réalisés s'élève à 3 M EUR. La partie non décaissée sur ce prêt global de 2 M EUR a été annulée au début de l'année 2008 parce que la date limite de décaissement était dépassée.

En 2005, la BEI a mis en place une garantie pour le financement des investissements de la Compagnie Sucrière du Tchad (CST) portant sur la modernisation de la plantation (notamment par l'introduction du système d'irrigation par goutte à goutte) et sur la réhabilitation de la sucrerie-raffinerie et de la confiserie-agglomération. L'opération consiste en i) un cautionnement conjoint BEI/DEG/Proparco d'un prêt de 21.8 M EUR (le montant garanti par la BEI s'élève à 11.8 M EUR) octroyé par un syndicat de banques des pays de la CEMAC et ii) une bonification d'intérêts de 1.8 M EUR pour financer les investissements environnementaux et sociaux substantiels du projet. La modernisation de la CST devrait avoir un impact fortement positif sur l'économie tchadienne : limitation des importations, création d'emplois ainsi que des répercussions positives indirectes dans les domaines du transport, du marketing et d'autres secteurs auxiliaires de l'économie. La première mission de suivi du projet réalisée sur place a démontré l'effet positif des investissements réalisés par la CST sur la rentabilité de la production sucrière au Tchad. Le dernier remboursement du prêt en faveur de la CST a eu lieu au début de l'année 2008.

La BEI n'a pas lancé de nouvelles activités au Tchad en 2007.

### 2.5.2 Coopération régionale

- Secteur de concentration I - Transports :

Le programme d'investissement de la route N'Gaoundéré – Touboro - Moundou (nouvelle route Tchad – Cameroun = 390 Km), constitue le plus grand projet de la Commission européenne (155 MEUR financés sur 7ème, 8ème, 9ème FED et STABEX Cameroun). Les surcoûts ont été importants côté Cameroun, mais très modérés côté Tchad. Cette route qui va révolutionner la dynamique sur le corridor CEMAC N'Djaména – Douala et Moundou – Douala a été mise en service en février 2007. Le programme du 9ème FED de facilitation des transports sur les corridors CEMAC Douala – Bangui et Douala – N'Djaména (FASTRAC) a été signé en 2006. Il permettra notamment de construire un poste frontière juxtaposé sur la route N'Gaoundéré – Touboro – Moundou, d'interconnecter ces postes avec le système SYDONIA, et d'effectuer un suivi des cargaisons. En 2007, ce programme a financé des études pour améliorer le transit sur les principaux axes reliant les trois pays.

- Secteur de concentration II - Eau :

- Le Programme Régional Solaire II (8ème FED) permet de construire ou réhabiliter des châteaux d'eau solaires dans toute la zone sahéenne dont 90 unités au Tchad. Ce programme représente une forte valeur ajoutée dans la promotion de la technologie solaire, qui est très

adaptée et suffisamment robuste pour ce genre d'application. Le programme représente aussi une expérience pilote dans le domaine de la décentralisation (gestion des installations déléguée au niveau local). Cependant, dans un pays comme le Tchad, où des progrès restent à accomplir dans le domaine de l'état de droit, la sécurité des installations est un défi qui demande des mesures particulières dans le projet. Les activités de PRSII au courant de l'année 2007 sont décrites au point 3.1.2 (a.2).

- Gestion Intégrée des Ressources en Eau (9/ACP/RPR/ 48)
  - La Convention de financement du Programme de Gestion Intégrée des Bassins Transfrontaliers en Afrique - Composante du Bassin du Lac Tchad (2,5 MEUR) a été signée en décembre 2006 à Libreville sur le programme intra-ACP de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). L'année 2007 a été consacrée à la coordination avec les autres bailleurs de fonds du secteur, l'établissement de relations de travail avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et l'actualisation des DTA de la Convention de financement. Ce travail a été effectué via contrat cadre (BCEOM) et les résultats correspondants ont été intégrés dans un rapport finalisé qui indique la nécessité de revenir à une mise en œuvre classique de ce programme, au lieu de l'attribution d'une subvention à la CBLT, à cause des problèmes de trésorerie que connaît cette institution. Ce rapport a également permis de préciser les activités compte tenu de la présence de multiples bailleurs œuvrant auprès de la CBLT et dans la région du Lac. Pour cela, une demande d'avenant présentée par la CEEAC a été reçue par la DCE du Gabon en janvier 2008.

### **2.5.3 Lignes Budgétaires**

#### **Cofinancement ONG (LB 21 02 03)**

-Trois projets sont terminés au cours de l'année 2007. Il s'agit de:

- Projet n. ONG-PVD/2003/20-214 "Projet d'appui à la bonne gouvernance et lutte contre la pauvreté dans les départements du Ouaddai, Guera, Dadaba et Hadjer Lamis. Une évolution vers le développement local";
- Projet n. ONG-PVD/2002/11-805 "Essor et développement des exploitations agricoles familiales dans le quadrilatère Bam – Baïbokoum – Monts de Lam – Laramanaïe".
- Projet n. ONG-PVD/2004/65-969 "Projet d'appui aux deux districts sanitaires de Dourbali et N'Djaména Sud dans la Délégation Préfectorale Sanitaire du Chari Baguirmi en République du Tchad, en vue d'améliorer la rationalisation et le suivi de l'approvisionnement et de la prescription en Médicaments Essentiels Génériques dans les formations sanitaires publiques.

Les rapports finaux sont attendus afin de réaliser les paiements de solde et clôturer les comptes.

Quatre projets sont en cours d'exécution : deux dans le domaine du développement rural/local, un dans le renforcement des services publics d'eau et d'assainissement et le dernier dans le renforcement des capacités de la société civile:

- projet n. ONG-PVD/2006/131-744 "Gestion participative des ressources naturelles et promotion des revenus dans un processus de développement local" engagé fin 2006, a démarré le 1er février 2007.
- projet n. ONG-PVD/2007/135-467 "Projet d'eau potable et d'assainissement dans les quartiers périphériques de la ville de Moundou"
- ONG-PVD/2005/111-466 "Renforcer les capacités de la société civile à gérer les conflits et cultiver la paix dans 15 départements du Tchad"

Au 31 décembre 2007 il y avait un total de quatre projets actifs au Tchad financés par la ligne cofinancement ONG, correspondant à un montant total engagé d'environ 4,5 M EUR.

#### **Environnement et forêts tropicales (LB 21 02 05)**

- Le projet ENV/2006/131-747 - ACRA "Gestion participatives des ressources forestières et promotion d'initiatives éco compatibles dans la vallée du Logone", engagé fin 2006 a démarré le 1<sup>er</sup> février 2007. Il couvrira la période de 01/02/2007 au 01/02/2011. Le préfinancement a été versé et la mise en place de l'équipe technique est terminée. Les activités sont en cours d'exécution malgré la perturbation sécuritaire. Le premier rapport intermédiaire sera présenté pendant le premier semestre 2008.
- Le programme transfrontalier Niger-Tchad ENV/2006/122-758, est géré de façon centralisé par le siège. Sa mise en œuvre se réalise exclusivement du côté nigérien suite au refus du Ministère de l'Environnement Tchadien de participer à son exécution.

### **Ligne budgétaire Sécurité Alimentaire (SA) (LB 21 02 01)**

Le projet FAO/FOOD/2006/118-321 a été signé en octobre 2006 mais il a démarré seulement en février 2007 avec l'arrivée de l'Assistant Technique Principal (ATP) en mission brève. Cette première mission a permis (i) de faire un diagnostic de la situation; (ii) d'identifier les personnes ressources dans les ministères concernés par le Système d'Alerte Précoce (SAP) (iii) de présenter officiellement l'initiative SAP à tous les acteurs du secteur; (iv) actualiser le plan d'action; (v) démarrer une coordination effective entre les principaux acteurs qui s'occupent de produire et diffuser l'information concernant la SA. Au cours du deuxième semestre 2007, la mise en œuvre du projet a connu encore un retard important à cause du retour tardif de l'ATP en mission de longue durée, du changement d'avis du Ministère de l'agriculture concernant les cadres destinés à travailler dans cette initiative et à la nécessité d'actualiser le document technique de projet, œuvre qui n'avait jamais été achevée. La DCE est en contact permanent avec la FAO pour assurer le suivi de l'action. Cependant au 31 décembre 2007, contrairement à ce que la convention de contribution établit, aucun comité de pilotage n'a jamais été réalisé, aucun rapport intermédiaire n'a été présenté et le document technique actualisé n'a pas encore été présenté officiellement.

### **Ligne budgétaire Sécurité Alimentaire (LB 21 02 01/02)**

Suite à la décision FOOD/2006/018-075 (budget 2006 de 1MEUR) un premier appel à propositions a été lancé par la DCE et quatre contrats de subventions (FOOD/2007/136-807, FOOD/2007/136-806, FOOD/2007/136-670 et FOOD/2007/137-084) ont été signés avec les ONG, dont trois tchadiennes et une internationale. Un montant total de 750 000 EUR a été engagé.

Un deuxième appel à propositions a été lancé le 14 mai 2007 pour engager le solde (350 000 EUR) des fonds mis à dispositions par la LBSA sur le budget 2006. Le solde (350 000 EUR) des fonds du budget 2006 a été entièrement engagé avec la signature de deux nouveaux contrats de subventions avec des ONG (FOOD/2007/145-356 et FOOD/2007/142-008). Deux autres projets additionnels (FOOD/2007/141-883 et FOOD/147-621) présélectionnés, mais non financés, à travers le 2<sup>ème</sup> appel à propositions lancé au mois de mai 2007, ont été finalement financés (montant total 379.980 EUR) avec le solde non utilisé du budget SA 2006 pour le Zimbabwe (réf. CRIS n.18-082).

Un total de 8 projets financés sur la LB/SA, tous engagés en 2007, sont actuellement en cours d'exécution. La section opérationnelle développement rural se charge du suivi rapproché de ces projets. A cet effet une fiche de suivi a été préparée et des réunions périodiques (3/4 mois) sont tenues avec les ONG bénéficiaires.

### **Programme thématique "Acteurs non étatiques et Autorités locales" (LB 21 02 03)**

Sur le budget 2007, la DCE a obtenu 1 M EUR qui devra être engagé avant la fin de 2008. Un appel à propositions sera lancé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2008 pour identifier des propositions à financer dans le cadre de la création/renforcement d'«espaces culturels d'information, réflexion et échange» dans le respect de la note de cadrage envoyé à Bruxelles en 2007.

### **Programme thématique "Sécurité alimentaire" (LB 21 02 01/02)**

**Composante Etats fragiles – LRRD:** La DCE aura à disposition 4 M EUR sur le budget 2008 (à engager avant fin 2009) pour réaliser des actions LRRD dans le sud du Tchad (Gorée et Maro) à travers des appels à propositions ouverts aux ONG de développement, dans le respect de la note de cadrage élaborée en 2007.

**Composante projets pilotes** : La DCE aura à disposition 2 M EUR sur le budget 2009 (à engager avant fin 2010) pour financer des projets pilotes dans le domaine nutritionnel, à travers des appels à propositions ouverts aux ONG qui travaillent dans le secteur sécurité alimentaire, dans le respect de la note de cadrage élaborée en 2007.

#### **2.5.4 STABEX – FLEX**

##### **STABEX: COM 93/94 PU n°40 COTON**

« Appui aux réformes de la filière coton » : après une longue période de dialogue politique intense en concertations, surtout avec les Etats membres, un financement intermédiaire a été mis en place sur le STABEX (PU 40 de 500 000 € signé le 1<sup>er</sup> août 2006) et la TCF (un assistant technique présent entre octobre 2006 et octobre 2007) pour appuyer l'équipe en charge de la coordination des réformes de la filière.

Sur le plan des résultats, un certain nombre d'avancées ont été observées depuis le début 2007, avec une production conséquente de notes et fiches de synthèse par l'équipe technique. Cette dernière a également organisé plusieurs réunions, en zone cotonnière mais aussi à Paris et à N'Djamena, pour alimenter ses réflexions, et a finalement réussi à obtenir quelques données de la part de la Cotontchad.

La qualité des documents produits reste cependant en deçà des attentes, et une analyse socio-économique prospective de la filière privatisée suivant les options envisagées fait toujours défaut. Alors qu'une recapitalisation importante de la société avait été annoncée, l'équipe de direction a changé et nul ne sait si cette recapitalisation aura lieu, ni quand. En revanche les nouvelles nominations semblent correspondre à une volonté forte du Chef de l'Etat d'avancer rapidement et efficacement vers une privatisation à laquelle il affirme désormais tenir. Pour l'instant, cela se traduit par une volonté nouvelle de la Cotontchad en faveur d'une collaboration avec l'équipe technique, qui a enfin accès aux dossiers et aux chiffres.

Suite à une décision partagée entre l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation, la poursuite de l'appui financier et technique à l'équipe coton a été conditionnée aux résultats de l'audit de la Cotonchad, qui sera réalisé sous la responsabilité de la Banque Mondiale, et à l'évolution de la campagne cotonnière 2007/2008. En cas d'absence de signaux positifs concernant l'évolution de cette filière, la DCE pourrait abandonner l'appui à la réforme de la filière prévue dans le 10<sup>ème</sup> FED.

##### **STABEX: COM 93/94 PU n°41**

« Appui à la filière Spiruline » : un protocole d'un montant de 1 MEUR a été signé en janvier 2007. Le contrat de contribution de 920 000 € avec la FAO a été signé pendant le premier semestre 2007. Le projet a démarré pendant le premier semestre 2007 sur préfinancement FAO. Entretemps le premier paiement d'avance a été réalisé en juin 2007. Le coordonateur principal du projet a été nommé, les contrats de collaboration avec les organisations locales qui collaboreront dans la mise en œuvre du projet sont signés et les activités ont bien démarré sur terrain. Le lancement officiel du projet a eu lieu au Ministère de l'Agriculture à la fin du mois de juin 2007. Les activités avec les groupes de femmes bénéficiaires ont continué sous la responsabilité du coordonnateur local du projet, un AT expatrié vient régulièrement tous les 4 mois pour assurer le suivi technique du projet. Le premier rapport intermédiaire est attendu en mai 2008.

**FLEX** En ce qui concerne cet instrument, le Tchad, avec la production de pétrole ne semble pas pouvoir être éligible. De fait, il n'y a pas eu de réponse de la part de l'ON sur ce sujet.

## 2.5.5 ECHO

2007 a été marqué par l'augmentation des violences envers les populations civiles tchadiennes des régions du Dar Sila et de l'Assonga, à l'Est du Tchad. Les acteurs humanitaires y assistent actuellement 240.000 réfugiés soudanais ainsi qu'une population déplacée tchadienne estimée à 180.000 personnes. Les conditions de sécurité à l'Est du pays se sont détériorées tout au long de l'année 2007 et la criminalité dirigée vers les acteurs humanitaires a fortement réduit l'espace humanitaire. Les Nations Unies et les ONG ont pratiquement suspendu l'assistance aux populations tchadiennes vulnérables qui ne sont pas à proximité des camps de réfugiés et des sites de déplacés. Dans le sud du pays, régions du Logone Orientale et du Moyen Chari, de nouvelles arrivées de réfugiés centrafricains ont été enregistrées. Leur nombre est maintenant estimé à environ 45.000. Le soutien d'ECHO aux réfugiés et aux populations hôtes vulnérables et déplacées a fortement augmenté en 2007 pour atteindre un montant total de 30 MEUR.

## 2.5.6 Coopération intra-ACP

### Facilités pour l'eau et l'énergie

- Facilité Eau :
  - Le programme intra-ACP de gestion intégrée des bassins transfrontaliers en Afrique - Composante du bassin du Lac Tchad, a été signé en décembre 2006 à Libreville (2,5 MEUR). L'implication et la superposition de 2 organisations régionales qui ne coïncident pas géographiquement est une contrainte de ce programme (La CEEAC à Libreville comme Maître d'Ouvrage, et la CBLT à N'Djaména comme Maître d'œuvre). Le bénéficiaire du projet, la CBLT (Commission du Bassin du Lac Tchad) a son siège à N'Djaména et ses 5 Etats-Membres sont le Nigéria, le Niger, le Tchad, la RCA, et le Cameroun.
  - Suite à l'appel à propositions de la facilité Eau, l'ONG Care a obtenu en 2006 une subvention (9ACP/RPR/39/2) pour l'assainissement dans des quartiers défavorisés de N'Djaména. Le projet suit son cours. A signaler un certain retard dans l'exécution des activités imputable soit à de mauvaises estimations des coûts de construction, ce qui a imposé une révision du budget et la signature d'un avenant, soit à la difficulté d'utiliser les procédures de passation de marchés standard imposées par le FED
- Facilité Energie (EuropeAid/ 123607/C/ACT/ACP) :
  - Etablissement d'un plan de développement du secteur de l'Energie (9 ACP RPR 177) : Le processus d'évaluation du projet présenté par le Tchad à la Facilité ACP/UE pour l'Energie s'est positivement déroulé au cours de l'année 2007. Le montant de la Convention de Financement, signée à Bruxelles le 17 décembre 2007, s'élève à environ 1,3 M EUR auquel s'ajoutent 500.000 EUR de cofinancement tchadien. L'action s'inscrit dans le cadre d'une optimisation des investissements et de l'exploitation des ressources énergétiques disponibles pour le Tchad, afin d'en assurer la durabilité de son accès. Pour cela il est prévu de :
    - doter le Tchad d'un plan stratégique opérationnel tenant compte des opportunités nationales ou régionales (potentiel hydro-électrique au Nord Cameroun en particulier);
    - définir les réformes nécessaires à la constitution d'un cadre institutionnel, législatif et réglementaire nécessaire à la bonne gestion et gouvernance du secteur;
    - et renforcer ses capacités à gérer le secteur de l'énergie et piloter les actions engagées.
- Santé
  - Les relations entre le TCHAD et le Fonds Mondial se sont régularisées en 2007 avec la levée de la suspension des subventions (SIDA et Tuberculose), après que le TCHAD a rempli les conditions posées par le Fonds (remboursements de dépenses non éligibles, mise en conformité des procédures, audits, évaluations...). La Délégation a, avec les autres membres du HCNC (Haut Conseil National de Coordination), plaidé avec succès auprès du Fonds pour le maintien du FOSAP comme bénéficiaire principal. Une agence fiduciaire a été désignée (GTZ) pour l'appui du FOSAP.

- Le Tchad a présenté avec succès une demande de subvention pour la lutte contre le paludisme lors du 7<sup>ème</sup> round (après 6 échecs). La demande pour la lutte contre le SIDA n'a pas été retenue.
- Les programmes verticaux tels que le GAVI, le PEV (Journées Nationales de Vaccination) ou le Fonds Mondial dérangent généralement le fonctionnement normal des services sanitaires. Des ressources supplémentaires sont mises à la disposition pour des activités isolées qui souvent ne sont pas intégrés dans le cadre des activités normales.

### **3. COHÉRENCE DES POLITIQUES**

Les synergies entre les objectifs de développement et les autres politiques européennes sont réalisées dans les domaines suivants :

- Commerce : La CE appuie le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat à travers un Devis-Programme dont l'objectif général est de favoriser la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique bénéfique pour le Tchad
- Environnement : Un appui en matière de conservation de l'environnement est fourni à travers le projet CURESS
- -Sécurité : le Programme d'Appui à la Stabilisation à l'Est du Tchad vise à assurer dans un climat de réconciliation, les conditions d'une réinstallation des populations réfugiées et déplacées dans leurs villages d'origine. La DCE joue également un grand rôle comme facilitateur dans le dialogue politique qui se déroule au Tchad et qui s'est concrétisé par l'Accord politique du 13 août 2007. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une optique de paix et de prévention des conflits.
- Agriculture : appui à la réforme de la filière coton
- Transport : domaine de concentration qui vise à désenclaver le Tchad à la fois sur le plan intérieur et sur le plan extérieur en intégrant les mesures environnementales, de sécurité routière et de santé des populations

### **4. STRATEGIE CONJOINTE UE-AFRIQUE, Stratégies pour le Pacifique, et les Caraïbes**

#### **4.1 Partenariat pour la paix et la sécurité.**

Ce partenariat est reflété à travers le Programme d'Appui à la Stabilisation à l'Est du Tchad. Pour un meilleur ancrage de ce programme, il a été lancé au courant du premier trimestre 2008 une recherche approfondie sur les ressorts du conflit et sur les modalités d'un possible accompagnement du processus de réconciliation. Une étude d'identification des actions à mener dans le cadre de ce programme est en cours depuis le mois de mars.

#### **4.2 Partenariat sur la gouvernance démocratique et les droits de l'homme**

La DCE joue depuis 2007 un grand rôle dans le dialogue politique au Tchad comme facilitateur. Les Etats membres sont fortement impliqués dans ce dialogue. Malgré la crise qui a secoué le pays au début du mois de février, la DCE essaie, avec les Etats membres de relancer ce dialogue. Le Projet d'Appui au Système Electoral du Tchad-PARSET signé en 2007 s'inscrit dans cette optique. L'exécution de ce programme devrait connaître une accélération si les conditions de sécurité s'améliorent. Une équipe de consultants travaille depuis le mois de mars à l'identification des projets d'appui à la réforme de la justice dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED.

#### **4.3 Partenariat sur le commerce et l'intégration régionale**

Un appui est apporté au Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat à travers un Devis-Programme signé en 2007. Un consultant travaille depuis le mois de mars à l'identification des projets d'appui au commerce dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED. L'appui à l'intégration régionale est réalisé dans le cadre du Programme Indicatif Régional

#### 4.4 Partenariat sur les OMD

Ce partenariat est reflété à travers les projets suivants : Projet santé 8<sup>ème</sup> FED, Projet Appui à la politique de l'eau 8<sup>ème</sup> FED, Programme Régional Solaire 8<sup>ème</sup> FED, deux projets d'hydraulique 9<sup>ème</sup> FED, Projet d'Accompagnement Structurant des Initiatives Locales de Développement (PASILD).

#### 4.5 Partenariat sur l'énergie

Voir les points 3.2.10 et 3.5.6

### 5. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION

**Finances publiques:** le Programme d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP) sert comme outil de coordination. La Banque mondiale a diligenté du 12 au 23 février une mission d'évaluation conjointe pour la mise en place de son projet d'appui. Tous les bailleurs de fonds concernés CE, France, BAD, PNUD et UNICEF ont participé à cette évaluation qui a permis de peaufiner la coordination et la complémentarité des différents appuis. La mission multi bailleurs de juin 2007 a permis un état des lieux de la mise en œuvre du PAMFIP.

Par ailleurs, les bailleurs de fonds intervenants dans le financement du PAMFIP ont eu l'occasion de procéder à une mise à niveau de l'information à l'occasion d'une mission de revue du programme au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance, réalisée par le FMI du 23 septembre au 6 octobre 2007. Au terme de son séjour à N'djamena, la mission du FMI envisageait de proposer à son Board une prolongation d'une année du programme en cours, à la condition de trouver un accord sur la gestion budgétaire 2008 et sur le Cadre de Dépense à Moyen Terme 2008/2010. Une nouvelle mission devait venir vérifier le respect de ces engagements au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008. La Banque Mondiale est pour sa part parvenue à sécuriser son financement au PAMFIP au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2007, concrétisant ainsi le principe d'une coordination et d'une coopération renforcée dans le secteur des finances publiques.

**Santé publique:** la nouvelle Politique Nationale de la Santé (PNS) adoptée en mai 2007 a pu être élaborée avec l'appui de la DCE, l'OMS, l'UNICEF, la Coopération Française et le FINUAP. Le Programme National de Développement Sanitaire (PNDS) est en cours d'élaboration et permettra une meilleure coordination des interventions des partenaires dans le domaine de la santé publique. Des ateliers de détermination des problèmes ont eu lieu au cours du dernier trimestre 2007 et le projet Santé 8 ACP CD 14 en a appuyé l'organisation. Le PNDS devrait être finalisé au cours du premier semestre 2008 avec notamment une assistance technique financée par le FED.

**Appui au processus électoral:** une étroite collaboration notamment entre la DCE et les Etats Membres a été réalisée en 2007. De nombreuses réunions ont été initiées par la DCE pour faciliter le dialogue entre les partis politiques tchadiens en vue d'une recherche d'un compromis sur la réforme du système électoral.

Compte tenu de l'engagement financier du FED en appui à la réforme du système électoral, la Délégation de la Commission européenne constitue un interlocuteur de référence pour les partenaires au développement et les représentations diplomatiques qui s'intéressent aux modalités d'exécution de l'Accord Politique du 13 août 2007.

**Recensement démographique:** malgré les retards pris dans l'organisation d'une Table-Ronde des bailleurs de fonds en vue du financement du recensement démographique, une coordination a été initiée avec les Etats membres – Allemagne et France – qui ne contribueront pas à l'opération mais qui ont salué et soutenu l'allocation de 5 M EUR sous l'Instrument de Stabilité de la Commission européenne. Par ailleurs, la Délégation et la Coopération suisse se sont accordées sur le principe d'un cofinancement de l'assistance technique qui sera mise à la disposition des instances nationales en charge de l'exécution du recensement.

**Processus de stabilisation et de réhabilitation à l'est du Tchad:** de nombreuses réunions de coordination bilatérales se sont tenues à la Délégation dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre du Programme d'Accompagnement à la Stabilisation à l'est du pays. La Délégation a elle-même organisé une réunion de coordination élargie avec l'intégralité des partenaires au développement représentés au Tchad afin de présenter

les conclusions d'une conférence organisée à Bruxelles pour débattre de ces mêmes questions et d'initier une dynamique de coordination entre partenaires impliqués dans ce processus.

**Transports:** plusieurs bailleurs de fonds contribuent au secteur des routes, que ce soit sur le plan national ou régional. La Commission européenne, principal partenaire institutionnel du Ministère des Infrastructures (MI) et chef de file des bailleurs de fonds du secteur, intervient toujours dans un cadre de concertation et de coordination étroit avec les principaux acteurs. La Banque Mondiale, le PNUD et la BAD ont été jusqu'à présent les principaux partenaires concernés, mais le niveau de coordination va s'étendre, dès 2008, aux représentants du secteur privé dans le cadre de l'appui à l'entretien routier. Le MI du Tchad est un acteur très efficace de cette coordination.

**Eau potable et appui à la politique sectorielle:** le secteur de l'eau concerne de nombreux intervenants institutionnels. Bien qu'il n'existe pas de cadre formel de coordination pour ce secteur, la présence d'un Assistant technique permanent auprès de la Direction de l'Hydraulique financé par le 9<sup>ème</sup> FED, permet de connaître les cadres d'intervention des différents projets. Par ailleurs, une volonté clairement affichée du Chef de l'Etat d'améliorer la coordination des intervenants dans le secteur de l'eau va aboutir à une meilleure cohérence des différents axes d'intervention. Enfin, la Commission européenne, l'AFD et la KFW sont engagées conjointement dans un même projet d'hydraulique villageoise.

**Energie:** L'arrivée de l'Union Européenne dans ce secteur principalement avec la mobilisation d'un expert pour ébaucher une stratégie nationale (avril 2007-janvier 2008), a engagé un dialogue soutenu avec les bailleurs intervenant dans le secteur (PNUD, BM, BAD, BID), en étroite collaboration avec le Ministère des Mines et de l'Energie. Cette nouvelle approche de coordination, tant sur le plan national que régional est appropriée par les autorités locales au plus haut niveau mais s'appuie encore beaucoup sur la présence et l'initiative européenne.

**Développement rural / développement local:** le Mécanisme de Suivi du PIDR (plan d'intervention pour le développement rural) devait permettre une harmonisation des approches de tous les acteurs dans ce domaine (Ministère techniques et bailleurs). C'est ainsi que les principaux bailleurs intervenant dans le secteur rural (BM, AFD, GTZ, UE, etc.) ont mis sous la tutelle du Comité Technique de Suivi du PIDR leurs principales interventions. Pour le 9<sup>ème</sup> FED, deux projets sont concernés: le PASILD et le CURESS. Cependant le Mécanisme de suivi montre beaucoup de failles. Une vraie concertation entre les différentes parties prenantes n'existe pas encore, et le suivi des actions chapeautées par le PIDR se fait seulement en partie. De leur côté les bailleurs n'arrivent pas non plus à assurer le déroulement régulier de réunions de coordination sectorielle qui permettraient de combler les vides laissés par le Mécanisme de suivi.

Plus spécifiquement et pour chaque projet/programme:

**CURESS 2:** plusieurs réunions liées au démarrage du projet ont eu lieu avec la participation de l'AFD. Au niveau opérationnel, il existe une coordination spécifique avec les projets hydraulique 9<sup>ème</sup> FED et le projet PASILD concernant les interventions dans les domaines de l'eau potable et du développement local dans la zone périphérique.

**Sécurité Alimentaire:** la FAO, avec l'appui des ministères techniques, assure la coordination de la mise en œuvre du Plan National de Sécurité Alimentaire qui devrait être financé en partie par l'Etat Tchadien et en partie par les bailleurs. C'est dans ce cadre que le Programme Système d'Alerte Précoce (SAP) financé par la CE est mis en œuvre.

**Grippe aviaire:** la FAO est responsable de la coordination de toutes les actions menées dans ce domaine spécifique. Le projet financé par la CE rentre dans le cadre du plan d'intervention national qui sera mis en œuvre à travers le Ministère de l'Elevage avec l'appui des principaux bailleurs et de l'Etat tchadien.

**Coton:** des réunions trimestrielles permettent théoriquement un suivi partagé du programme de réforme du Gouvernement. En pratique, d'autres réunions s'y substituent parfois, comme lors des missions FMI/BM. La coordination dans ce secteur est cependant en train de s'affaiblir. Les causes sont multiples: - s'agissant d'un dossier en grande partie politique, il y a actuellement d'autres sujets qui sont plus urgents à traiter- différences d'approche et de conception, notamment avec la BM - faiblesse de l'équipe technique qui assure le suivi de la réforme de la filière- lenteur dans la mise en œuvre des décisions opérationnelles (par ex. audit de la Cotonchad).

**Développement rural dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED:** sept fiches projets ont été préparées et validées par l'ensemble des ministères techniques intervenant dans le développement rural, par la Cellule Technique de

Suivi du PIDR et par la Cellule d'appui à l'Ordonnateur National. Les principaux bailleurs et les Etats Membres ont été également impliqués dans ce processus.

## **6. DIALOGUE AVEC LES NAO ET LES ANES**

Les ANE, notamment le CILONG (Centre d'Information et de Liaison des ONG), sont de plus en plus impliqués dans le processus de coopération : ils ont été formellement associés au processus d'élaboration du Document de Stratégie Pays (DSP) et du Programme Indicatif National (PIN) 10<sup>ème</sup> FED. Ils sont tout aussi formellement consultés dans le cadre des revues opérationnelles annuelles de la coopération UE-Tchad et dans le processus d'identification des programmes et projets FED, notamment la mission d'identification des programmes de développement en zones rurales du 15 avril au 15 décembre 2007. Il faut cependant noter les limites d'un dialogue avec une société civile dont le niveau de structuration est encore faible.

## **7. CONCLUSIONS**

Les avancées politiques de la deuxième moitié de l'année 2007 sont contrastées. L'Accord politique entre les partis de la majorité présidentielle et de l'opposition démocratique signé le 13 août 2007 à N'Djamena et l'Accord de paix entre le Gouvernement tchadien et les quatre principaux groupes rebelles de l'Est du Tchad signé le 25 octobre en Libye avaient laissé penser que le pays s'engageait sur la voie de la paix et de la réconciliation. Toutefois, la situation s'est fortement détériorée avec les attaques armées de la rébellion au courant des derniers mois de l'année et du mois de février 2008.

La situation économique s'est caractérisée par un taux de croissance légèrement positif, une diminution de l'indice général des prix, une détérioration de la balance courante et une légère augmentation de l'endettement public. La situation des finances publiques s'est maintenue à un niveau favorable grâce au montant élevé des revenus pétroliers. Un plan de modernisation des finances publiques a été lancé en 2007. Ses résultats devraient être enregistrés au courant des années à venir si l'environnement sécuritaire et de gouvernance s'améliore. La situation alimentaire résultant de la campagne agricole 2007-2008 est globalement bonne avec cependant des zones à risques qui ont été victimes des inondations, des attaques des ennemis des cultures ou qui sont structurellement déficitaires. La filière coton ne s'est pas redressée au courant de l'année 2007. Sa crise s'est plutôt accentuée.

La préparation d'un document de Stratégie Nationale de Réduction Nationale (SNRP 2) a connu des avancées importantes malgré le retard initial. Une table ronde des bailleurs de fonds devrait être organisée sur la base du document final dans les mois à venir.

Après plusieurs missions du FMI, de la Banque Mondiale, et de divers bailleurs de fonds pendant l'année 2007, le Gouvernement a pris un certain nombre d'engagements visant à laisser ouvert l'accès au point d'achèvement PPTE avant la fin de l'année 2008.

Le bilan de la coopération entre la Commission européenne et le Tchad en 2007 est globalement positif malgré des difficultés qui ont apparues au courant de l'année. Des résultats importants qui ont été obtenus dans les principaux domaines d'intervention de la Commission européenne (Routes, eau) et dans d'autres domaines ont renforcé de manière significative les résultats du 9<sup>ème</sup> FED et des FED précédents et encouragent à aller vers l'avant malgré les difficultés.

<b>Annexe 1</b>					
<b>Revue pays : Indicateurs clés de performance macroéconomiques</b>					
<b>Indicador</b>	<b>2002 Provisoires</b>	<b>2004 Estimation</b>	<b>2006 Prévision</b>	<b>2007 Prévision</b>	<b>2008 Prévision</b>
<b>Basic data</b>					
1. GDP (milliards FCFA)	1385	2322	3294	3353	3335
2. GDP per capita (milliers FCFA)	175,9	281,2	376,8	373,5	361,9
annual change	5,7	30,2	-2,4	-1,3	0,4
3. Real GDP growth (annual % )	8,5	33,7	0,2	1,3	3,1
4. Gross fixed capital formation (milliards FCFA)	796,2	634,5	513,1	551,7	601,2
5. Foreign direct investissement (milliards FCA)					
6. External debt (% of GDP)	56,5	37	28,5	29,6	31,4
7. Total debt service (% of GDP)	2,4	1,5	1,2	1,2	1,3
8. Inflation rate (CPI) N'Djaména	5,2	-5,3	8	-9	3
9. Real effective exchange rate (annual variation in %)	7,1	-5,8			
<b>Structure of the economy</b>					
10. Agriculture (milliards FCFA)	244	237,3	330	329,5	354,2
11. Elevage (milliards FCFA)	232,4	247,1	273	287,6	300,3
12. Exploitation pétrolière (milliards FCFA)		890,8	1515	1390,9	1241
13. Industry hors pétrole (milliards FCFA)	36,8	38,5	52,3	53,1	54,3
14 bis. Pétrole (milliards FCFA)	43,8	29,4	22,9	20,8	22
15. Secteurs tertiaire (milliards FCFA)	608	669	798	935	1001
<b>Public finance</b>					
16. Revenues (o% of GDP) (local revenues)	8	9,3	20,8	27,1	26,3
major sources of revenues					
17. Expenditures (% of GDP)	20,3	17,3	14,4	20,6	19,1
major sectors of expenditures					
18. Current budget balance (% of GDP)	-1,9	-0,7	13,3	14,5	16,4
<b>Trade</b>					
19. Exports of goods and services (% of GDP)	12,7	48	55,6	50,7	46,9
major exports					
20. Imports of goods and services (% of GDP)	108,3	50	35,9	37,1	39,2
major imports					
21. Current account balance (milliards FCFA)	-1324,3	-619,8	-487,8	-614	-644,5

(1-21) Source : Institut National des Statistiques, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), janvier 2008

## Annexe 2 Indicateurs clés des OMD

Type	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Impact	1. Proportion de la population disposant de moins de U\$1 par jour (Source ECOSIT2) (Seuil de pauvreté de 144 570 FCFA)	54% (a)			55% (b)				
	2. Pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (source EDST 1 ; EDST 2)	27,6% (c) <b>28%</b>				37% (d)			
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sur 1000 (source EDST 1 ; EDST 2)	214 (c) <b>200</b>		201	200	191(d)			
Résultats	4. Taux brut de scolarisation dans le primaire (sources : UNESCO <sup>1</sup> et RESEN 2005 <sup>2</sup> )	58,3% <sup>1</sup>	58,3% <sub>1</sub>	76,9% <sup>2</sup>	83,9% <sup>2</sup>	87,7% <sup>2</sup>	84,4%		
	5. Taux brut de scolarisation en fin de cycle primaire (source : UNESCO <sup>1</sup> et RESEN 2005 <sup>2</sup> )	45,3% <sup>1</sup>				37,8% <sup>2</sup>	35,3%		
	6. Proportion de filles par rapport aux garçons : - dans l'enseignement primaire - dans l'enseignement secondaire 1er cycle (Source : RESEN 2005, BM, DAPRO/MEN)	0,63	0,63		0,65 0,34	0,67 0,35	0,67 (e) 0,26 (e)		
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (source : UNICEF et BM et MSP)	16 %	16,3%	18,3%	19,6%	21%	24,31% (e)	26% (e)	
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole (source : UNICEF)	37,4% <b>42%</b>	35,3% <b>36%</b>	47,2% <b>55%</b>	61,2% <b>61%</b>	55,8%		65,1% (f)	
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (seulement N'Djamena)		4,3%	7,3%	4,8%		3,3%		
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (EDSTII ; WHO-UNICEF et BM)	27%	27%	32%	34%	36%		34%(d)	

- (a) ECOSIT1
- (b) ECOSIT2
- (c) EDST1
- (d) EDST2
- (e) DAPRO/MEN
- (f) DSIS

**Annexe 3 Situation financière du 9ème FED et des FED précédents au 31/12/07**

	<b>Engagements globaux</b>	<b>Engagements individuels</b>	<b>Paiements</b>
<b>6e FED</b>	132.468.148,75	132.504.629,82	132.504.629,82
<b>7e FED</b>	136.383.137,41	139.054.539,38	138.632.685,81
<b>8e FED</b>	224.521.733,24	239.501.435,90	219.242.397,81
<b>9e FED</b>	246.983.615,58	144.623.559,20	55.938.918,04

**Situation financière du 9 ème FED : Projets régionaux**

<b>Engagements globaux</b>	<b>Engagements individuels</b>	<b>Paiements</b>
20.175.535,00	2.285.678,00	1.777.411,00

STRATEGIE POUR	CONSENSUS EUROPEEN	SOUS SECTEUR ET	en euro x 1000 total cumulatif des engagements globaux 31.12.07	
<b>L'AFRIQUE</b>		<b>APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL</b>		
Droits de l'homme et gouvernance	gouvernance, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles	gouvernance	5.000,00000	
		réformes économiques et institutionnelles	8.350,00000	
		Acteurs Non Etatiques	5.975,00000	
Paix et sécurité	prévention des conflits et de la fragilité des Etats	Prévention des conflits et de la fragilité des états	10.139,35500	
Croissance économique, intégration régionale et commerce	commerce et intégration régionale	Accords de Partenariat Economique	0,00000	
		intégration économique régionale	0,00000	
		développement du secteur privé	0,00000	
	infrastructure, communication et transport	infrastructure, communication et transport		88.800,00000
		eau et énergie	eau	50.000,00000
			énergie	0,00000
	non spécifié		0,00000	
	investir dans les personnes	cohésion sociale et emploi	cohésion sociale et emploi	0,00000
		environnement et gestion durable des ressources naturelles	environnement et gestion durable des ressources naturelles	10.861,18000
développement rural, aménagement du territoire, agriculture et sécurité alimentaire		développement rural et aménagement du territoire		12.625,00000
		agriculture	0,00000	
		sécurité alimentaire	5.053,42759	
développement humain		santé	3.584,96500	
		éducation de base	0,00000	
		éducation non spécifiée	0,00000	
autres		FCT	FCT	6.779,68800
	appui à l'ON	appui à l'ON	6.000,00000	
	Aide d'urgence	Aide d'urgence	14.500,00000	
Appui Budgétaire	ABG	Appui Budgétaire Général	20.000,00000	
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>247.668,61559</b>	
niveau de concentration sur les secteurs	pourcentage des engagements du 9ème FED couvert par les secteurs de concentration les plus importants plus ABG	secteur le plus important + ABG	108.800,00000	
		deux secteurs les plus importants + ABG	158.800,00000	
		Trois secteurs les plus importants + GBS	173.300,00000	
		Quatre secteurs les plus importants + ABG	185.925,00000	
		Cinq secteurs les plus importants + ABG	196.786,18000	
		Sept secteurs + ABG pour atteindre 85% du PIN	215.275,53500	
		secteurs (exclus NSA et ABG)		

**Chad 2006**

Budget line	Domain	Contract nr	Status	Contracted	Paid
21.020300	NGO co-financing (PVD)	ONG-PVD/2001/011-663	Ongoing	989.580	736.672
21.020300	NGO co-financing (PVD)	ONG-PVD/2002/011-805	Ongoing	3.768.217	967.014
21.020300	NGO co-financing (PVD)	ONG-PVD/2003/020-214	Ongoing	750.000	163.185
21.020300	NGO co-financing (PVD)	ONG-PVD/2003/020-219	Ongoing	749.345	674.411
21.020300	NGO co-financing (PVD)	ONG-PVD/2004/065-931	Ongoing	337.545	158.038
21.020300	NGO co-financing (PVD)	ONG-PVD/2004/065-969	Ongoing	750.000	474.066
21.020300	NGO co-financing (PVD)	ONG-PVD/2005/111-466	Ongoing	746.300	0
21.020500	Environment	ENV/2006/114-747	Ongoing	1.629.631	0
21.020200	Food Security	FOOD/2006/118-321	Ongoing	2.000.000	0
<b>TOTAL</b>				<b>11.720.618</b>	<b>3.173.386</b>



CHAD

EDF FORECASTS 2008-2009: NEW INDIVIDUAL Commitments (including payments) on ONGOING PROJECTS.

( amounts in € )

EUROPEAID  
CO-OPERATION OFFICE

Online Help click on  
Aide en ligne, cliquez

YEAR GLOB. COMMIT.	ACCOUNTING NUMBER	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	FORECASTS 1st SEM 2008					FORECASTS 2nd SEM 2008					FORECASTS 1st SEM 2009					FORECASTS 2nd SEM 2009				
			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION OF RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION OF RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION OF RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION OF RISK FACTOR FOR PAYMENTS		
			Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H		
<b>TOTALS on NEW INDIVIDUAL Commitments</b>			<b>41.762.551</b>	<b>9.620.067</b>	<b>7.756.122</b>	<b>1.640.946</b>	<b>222.999</b>	<b>5.352.967</b>	<b>9.092.187</b>	<b>4.399.864</b>	<b>3.490.123</b>	<b>1.202.200</b>	<b>4.371.828</b>	<b>6.333.767</b>	<b>1.809.933</b>	<b>4.353.834</b>	<b>170.000</b>	<b>0</b>	<b>3.071.230</b>	<b>1.005.414</b>	<b>1.865.816</b>	<b>200.000</b>
2005	9 ACP CD 9	Travaux de 700 forages dans le Kanem	6.075.394	1.215.079	1.093.571	121.508																
2005	9 ACP CD 9	Travaux de 700 pompes et 700 superstructures dans le Kanem	4.069.476	813.895	732.506	81.390																
2005	9 ACP CD 9	140 forages dans le Guéra: lot 1	2.150.000																			
2005	9 ACP CD 9	Maitrise d'œuvre Délégué 9° FEC	6.000.000	840.000	672.000	168.000																
2005	9 ACP CD 9	Contrat cadre étude géophysique	175.500	105.000	73.500	31.500																
2005	9 ACP CD 9	Contrat cadre SIG	76.500	45.900	32.130	13.770																
2005	9 ACP CD 9	Achat des matériels géophysiques	175.500	105.300	73.710	31.590																
2005	9 ACP CD 9	DP formation	200.000	60.000	42.000	18.000																
2005	9 ACP CD 9	DP laboratoire	301.800	90.540	63.378	27.162																
2005	9 ACP CD 9	DP Géophysique (des équipes locales)	87.000	26.100	18.270	7.830																
2005	9 ACP CD 9	140 forages dans le Guéra:lot 2	2.150.000																			
2005	9 ACP CD 10	mission qualité appui au M	95.000	57.000	57.000																	
2005	9 ACP CD 10	assistance technique MI lot 1 Louis Berger - BCEOM	2.545.410	479.472	479.472																	
2005	9 ACP CD 10	assistance technique MI lot 2	820.000	153.000	153.000																	
2005	9 ACP CD 10	assistance technique MI lot 3 SAFEGE	673.550	127.140	127.140																	
2005	9 ACP CD 10	assistance technique MI lot 4 Louis Berger	408.980	75.036	75.036																	
2005	9 ACP CD 10	assistance technique mise en place Agence routière	545.000																			
2005	9 ACP CD 10	assistance technique MI renforcement des capacités	1.545.000	280.000	280.000																	
2005	9 ACP CD 10	mesures d'accompagnement II MDKS	200.000	60.000	60.000																	
2005	9 ACP CD 10	audit FER	110.000																			
2005	9 ACP CD 10	étude de la route Sarh Abéché	2.000.000																			
2005	9 ACP CD 10	DP appui MI CAMI	1.200.000	200.000	150.000	50.000																
2005	9 ACP CD 10	achat véhicules AT M	320.000	192.000	192.000																	
2005	9 ACP CD 10	mesures d'accompagnement III MDKS	800.000																			
2006	9ACP CD13	PASILD 9E FED																				
2006	9ACP CD13	contrat de subvent PPLM	447.738	207.847	207.847																	
2006	9ACP CD13	contrat de subvent ACORD 1	457.459	200.000	200.000																	
2006	9ACP CD13	contrat de subvention APIDC	115.505	46.663	46.663																	
2006	9ACP CD13	contrat de subvention COOP	548.387	300.000	300.000																	
2006	9ACP CD13	contrat de subvention INADES	364.658	139.103	139.103																	
2006	9ACP CD13	contrat de subvention ACORD 2	343.429	120.000	120.000																	
2006	9ACP CD13	Contrats de subvention (2ème DP 2 PSIC																				
2006	9ACP CD13	DP 2 coord PASILD																				
2006	9ACP CD13	Audit et évaluation mis parcours (à réaliser début 2009)																				
2000	8ACP CD13	Audit final projet PMR	45.000	27.000	27.000																	
2006	9ACP CD15	CURESS - PHASE 2																				
2006	9ACP CD15	Marché équipements/engins 5 lots	617.650	123.530	123.530																	
2006	9ACP CD15	Marché matr. informatique	48.784	48.784	48.784																	
2006	9ACP CD15	Marché matr. Communication	65.553	65.553	65.553																	
2006	9ACP CD15	DP 3																				
2006	9ACP CD15	Audit et évaluation mis parcours																				
2006	9ACP CD15	Audit final	45.000	27.000	27.000																	
2007	9ACP CD21	PROGRAMME LRRD POUR LE TCHAD																				
2007	9ACP CD21	Contrat de subv avec COOP	2.270.921	725.530	725.530																	
2007	9ACP CD21	DP 1 démarrage	40.000	20.000		20.000																
2007	9ACP CD21	Contrats de subvention (2ème DP 2 PSIC																				
2007	9ACP CD21	Audit et évaluation mis parcours																				
1999	8ACP CD14	APPUI A LA POLITIQUE DE SANTE																				
1999	8ACP CD14	Réhabilitation hôpital Abéché	70.936	63.000	50.000																	
1999	8ACP CD14	Réhabilitation hôpital Mongo	34.072	30.000	30.000																	
1999	8ACP CD14	Réhabilitation hôpital Ati	61.287	55.000	45.000																	
1999	8ACP CD14	Avenant LM 1255/ACT/FED/2007	166.065	150.000	150.000																	
1999	8ACP CD14	Evaluation finale projet	84.000	50.400	50.400																	
1999	8ACP CD14	Recapitalisation CPA																				
1999	8ACP CD14	Médicaments zone projet	567.000	340.200		340.200																
1999	8ACP CD14	Vaccins																				
2007	9ACP CD17	PARSET																				
2007	9ACP CD17	Appel à Propo Appui Educ.	500.000	200.000	150.000	50.000																
2007	9ACP CD17	Appel à Propo Observation																				
2006	9ACP CD12	APPUI AU MINISTERE DU PLAN																				
2007	9ACP CD12	DP 2 Croisière																				
2007	9ACP CD12	DP 3 Cloture																				



CHAD

EDF FORECASTS 2008-2009: NEW INDIVIDUAL Commitments (including payments) on ONGOING PROJECTS.

( amounts in € )

EUROPEAID  
CO-OPERATION OFFICE

Online Help click on  
Aide en ligne, cliquez

YEAR GLOB. COMMIT.	ACCOUNTING NUMBER	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	FORECASTS 1st SEM 2008			FORECASTS 2nd SEM 2008			FORECASTS 1st SEM 2009			FORECASTS 2nd SEM 2009						
			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS	INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS	INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS	INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS				
					Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H	
2007	9ACP CD19	PROGRAMME D'APPUI A LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES																
2007	9ACP CD19	DP2 INSEED						60.000	30.000	30.000								
2007	9ACP CD19	Formations	70.000	70.000	70.000			70.000	70.000	70.000								
2007	9ACP CD19	Assistance Technique institutionnelle	450.000	450.000	450.000			450.000	450.000	450.000								
2007	9ACP CD22	DEUXIEME FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE (FCT II)																
2007	9ACP CD22	Ident. proj filières élev + gomme arab	180.000	108.000	108.000				72.000	72.000								
2007	9ACP CD22	Ident. proj. SIG + cartographie	180.000	108.000	108.000				72.000	72.000								
2007	9ACP CD22	Ident. Projet gestion ressources naturelles et développement local (y inclus la zone cotonnière)						199.999	119.999	119.999			80.000	80.000				
2007	9ACP CD22	Audit financier et technique CURESS 1 (8ACP CD18)	100.000	60.000		60.000			40.000	40.000								
2007	9 ACP CD 22	Contrat cadre Energie: Préfaisabilité Ligne HT Maroua N'Djamena	200.000	120.000	100.000	20.000			80.000	50.000	30.000							
2007	9ACP CD22	Justice - identification 10 FEC	199.999	199.999		199.999												
2007	9ACP CD22	Force de sécurité intérieure - identification 10 FED	199.999	199.999		199.999												
2007	9ACP CD22	Rescencement démographique - identification 10 FED	199.999	199.999			199.999											
2007	9 ACP CD 22	Conafit - PAS - identification 10 FED	199.999	199.999		199.999												
2005	9 ACP CD 11	AVENANT N 1 A LA CF 8 ACP																
2005	9 ACP CD 11	AT - CC	65.000	39.000	39.000				26.000	26.000								
2005	9 ACP CD 11	Equipements						56.889	56.889	56.889								
2005	9 ACP CD 11	DP 6 - clôture	100.000						80.000	80.000			20.000	20.000				

# SUMMARY of EDF FORECASTS 2008 - 2009

	FORECASTS 2008										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50% M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50% M	TARGET ANNEE
New Global Commitments	0	0	0	0	0	66.000.000	21.000.000	0	45.000.000	21.000.000	21.000.000
New Individual Commitments	41.762.551	38.625.258	2.690.504	446.788	39.970.510	5.352.967	3.395.080	1.553.956	403.931	4.172.058	44.142.568
Payments	38.881.716	35.960.838	2.504.910	415.968	37.213.293	22.523.595	14.285.423	6.538.558	1.699.614	17.554.702	54.767.995
Decommitments	5.689.312					705.535					6.394.847
Decommitments to recommit	9.002.574					719.119					9.721.693
Reduction of Old RAL	6.316.043	5.677.003	561.041	78.000	5.957.523	2.299.084	1.072.893	533.326	692.865	1.339.556	7.297.079

	FORECASTS 2009										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50% M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50% M	TARGET ANNEE
New Global Commitments	0	0	0	0	0	55.000.000	4.000.000	51.000.000	0	29.500.000	29.500.000
New Individual Commitments	13.121.828	7.524.565	2.988.101	2.609.162	9.018.615	17.700.000	8.701.512	4.381.018	4.617.470	10.892.021	19.910.636
Payments	24.507.478	14.053.538	5.580.841	4.873.100	16.843.958	11.806.466	5.804.187	2.922.279	3.080.000	7.265.326	24.109.284

R A L	SITUATION on 01/01/2008		SITUATION on 31/12/2008	
	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2003	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2003
Σ Ongoing GLOBAL COMMITMENTS	304.374.648	86.184.995	320.453.652	85.465.880
R A C	85.889.395	1.808.367	67.547.525	794.206
R A P	99.790.753	12.014.371	77.969.782	5.731.454
R A L	185.680.148	13.822.738	145.517.306	6.525.660
% RAL / Σ GLOBAL COMMIT.	61%	16%	45%	8%
Nbr of years to absorb RAL	3		3	

	Amount	Nbr
Ceiling increase riders	0	0
Extension Date		0
Réaménagement budgétaire		1
Modification DTA		0
Total number of projects		1



**Pipeline 2008 -2013**  
**10ème FED**

**TCHAD**

PIN 10ème FED	Programation	Title of Project	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total 2008-2013	Total par Secteur	Commentaires	
Secteur/subsecteur	Montant indicatif	ENVELOPPE A										
<b>BONNE GOUVERNANCE</b> 99.000.000										<b>94.000.000</b>	<i>La différence de 5 M€ sera inclus dans le programme de gestion des ressources naturelles et développement local (Total 23 M€, dont 5 M€ du secteur BG)</i>	
<b>BONNE GOUVERNANCE CENTRALE</b> 80.000.000	<i>Sécurité</i>	Appui à la réforme du système des forces de sécurité intérieure. Phase 1	10.000.000						10.000.000	<b>53.000.000</b>	<i>High risk - probablement à déplacer à 2009</i>	
		Appui à la réforme du système des forces de sécurité intérieure. Phase 2				15.000.000			15.000.000		<i>High risk - probablement à déplacer à 2009</i>	
	<i>intérieure</i>	Appui à la réforme du secteur de la justice et du système pénitentiaire. Phase 1	15.000.000						15.000.000			
		Appui à la réforme du secteur de la justice et du système pénitentiaire. Phase 2				13.000.000			13.000.000			
	<i>Finances publiques et commerce</i>	Appui au programme de Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP)			16.000.000					16.000.000	<b>18.000.000</b>	<i>Continuation d'un programme 9ème FED que finalise en 2009</i>
		Appui au Commerce	2.000.000							2.000.000		<i>Low Risk 2008</i>
<i>Institutions démocratiques</i>	Appui à la réforme de l'Etat					3.000.000			3.000.000	<b>9.000.000</b>		
	Appui à la vie démocratique				6.000.000				6.000.000			
<b>BONNE GOUVERNANCE LOCALE</b> 19.000.000		Appui au processus de décentralisation			14.000.000				14.000.000	<b>14.000.000</b>	<i>La différence de 5 M€ sera inclus dans le programme de gestion des ressources naturelles et développement local (Total 23 M€, dont 5 M€ du secteur BG)</i>	
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE</b> 182.000.000										<b>187.000.000</b>	<i>La différence de 5 M€ provient du secteur BG locale</i>	
	<i>Interconnexion</i>	Ligne Haute tension Maroua N'Djamena	20.000.000						20.000.000	<b>138.000.000</b>	<i>High risk - probablement à déplacer à 2009</i>	
		Tronçons et entretien routières 47M€+ axes économiques appui pistes rurales (secteur coton) 5M€			52.000.000		18.000.000		70.000.000		<i>Continuation d'un programme 9ème FED que finalise en 2011-</i>	
		Accès à l'eau potable			33.000.000		15.000.000		48.000.000		<i>Low risk 2008</i>	
<b>SECTEUR RURAL</b>		Programme d'appui aux filières (bovine et gomme arabique)	11.000.000						11.000.000	<b>49.000.000</b>	<i>Low risk 2008</i>	
		Système d'information sur le Développement rural et l'aménagement du territoire	8.000.000						8.000.000		<i>Low risk 2008</i>	
		CURESS III (Parck Zakouma)			7.000.000				7.000.000		<i>Continuation d'un programme 9ème FED</i>	
		Gestion de ressources naturelles et développement local (appui aux initiatives locales y inclus zone cotonnière)			23.000.000				23.000.000		<i>5 M€ proviennent du Secteur Bonne Gouvernance Locale</i>	
<b>HORS CONCENTRATION</b> 18.000.000		Qualité des soins et médicaments			7.000.000				7.000.000	<b>18.000.000</b>	<i>Continuation d'un programme 8ème - 9ème FED - A évaluer la pertinence dans le cadre de la PMP</i>	
		Appui à l'ON			5.000.000				5.000.000			
		TCF			4.000.000				4.000.000			
									2.000.000		<i>2 M€ réserve</i>	
			66.000.000	55.000.000	112.000.000	31.000.000	33.000.000	0	299.000.000			

(uniquement pour les Délégations  
en Afrique)

En euro x 1000

STRATEGIE POUR L'AFRIQUE	CONSENSUS EUROPEEN	SECTEURS	PARTENARIATS ET ACTIONS PRIORITAIRES DU PLAN D'ACTION DE LISBONNE	engagements programmés sur le PIN pour le 10ème FED
Droits de l'homme et gouvernance	Gouvernance, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles	Gouvernance	Partenariats pour 2. Gouvernance Démocratique et les Droits de l'Homme 7. Migration, Mobilité et Emploi	23.000,00
		Réformes économiques et institutionnelles		16.000,00
		Acteurs Non Etatiques		
Paix et sécurité	Prévention des conflits et de la fragilité des états	Prévention des conflits et de la fragilité des Etats	Partenariat sur 1. La paix et la sécurité	53.000,00
Croissement économique, intégration régionale et le commerce	Commerce et intégration régionale	Accords de Partenariat Economique	Partenariat sur 3. le Commerce (et l'intégration Régionale)	2.000,00
		Intégration économique régionale	3. (le Commerce) et l'intégration Régionale	
		Développement du secteur privé		
	Infrastructures, communication et transport	Infrastructures, communication et transport	8. Partenariat pour Science, société de l'information, l'espace	70.000,00
	Eau et énergie	Eau		48.000,00
		Energie	5. Partenariat pour l'Energie	20.000,00
Divers				
Investir dans les personnes	Cohésion sociale et emploi	Cohésion sociale en emploi	6. Partenariat sur le changement climatique	
	Environnement et gestion durable des ressources naturelles	Environnement et gestion durable des ressources naturelles		30.000,00
	Développement rural, aménagement du territoire, agriculture et sécurité alimentaire	Développement rural, aménagement du territoire		
		Agriculture		
		Sécurité alimentaire		
	Développement humain	Santé		7.000,00
Education de base				
Education non spécifiée				
Autres	FCT	FCT		4.000,00
	Soutien à l'ON	Soutien à l'ON		5.000,00
	non spécifié	non spécifié		2.000,00
Appui Budgétaire	ABG	Appui Budgétaire Général		
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4. Partenariat sur les OMD</b>	<b>299.000,00</b>

## Annexe 11 : A) matrice des donateurs / par montants

*sources: ministère des Finances, direction du budget - direction des investissements Tchad*

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BM	27 M€	67 M€	43 M€	50 M€	57 M€	29 M€	19 M€
CE	25 M€	32 M€	39 M€	55 M€	37 M€	38 M€	30 M€
France	17 M€	31 M€	27 M€	30 M€	24 M€		
Taiwan	29 M€	28 M€	19 M€	14 M€	14 M€	14 M€	14 M€
BAD	7 M€	5 M€	8 M€	15 M€	35 M€	16 M€	9 M€
Allemagne	12 M€	12 M€	16 M€	15 M€	8 M€	8 M€	8 M€
UNICEF	3 M€	5 M€	10 M€	16 M€	7 M€	7 M€	7 M€
BID	3 M€	3 M€	4 M€	4 M€	14 M€	6 M€	5 M€
Suisse	5 M€	5 M€	5 M€	6 M€	6 M€	4 M€	
PAM	5 M€	4 M€	4 M€	3 M€	7 M€	4 M€	4 M€
OMS	4 M€						
BADEA	1 M€	3 M€	5 M€	3 M€	7 M€	5 M€	2 M€
PNUD	5 M€	4 M€	3 M€				
OPEP	2 M€	1 M€	1 M€	3 M€	9 M€	2 M€	2 M€
FAO	2 M€	2 M€	2 M€	2 M€	1 M€	2 M€	2 M€
Autres (Italie..)		2 M€					
FNUAP	2 M€	2 M€	2 M€	2 M€		2 M€	2 M€
Fonds Koweïtien		0 M€	2 M€	2 M€	4 M€		
FIDA	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€		1 M€	1 M€

Édition du 30 Septembre 2005

Données colligées, en collaboration, par le Ministère des Finances, le Ministère du Plan et le ministère sectoriel concerné.

Ces données se veulent une illustration de l'avancement financier des projets, aux fins de préparation et de suivi des Budgets de programme.

Elles ne peuvent en aucune manière constituer quelque engagement que ce soit de la part du ou des bailleurs de fonds impliqués.



**Annexe 11 : C) Matrice de complémentarité de la programmation 10ème FED  
avec les programmes des Etats Membres de l'UE au Tchad**

Domaines de concentration	Sous-secteurs	France	Allemagne
1	Justice	X (PROREJ)	
	Forces de sécurité intérieure	X	
Bonne Gouvernance	Finances publiques	X	
	Institutions démocratiques - Recensement/Etat civil		
	Décentralisation - Collectivités Territoriales Décentralisées	X	X
	Administration territoriale		
	Société civile		X
	Routes		
Développement durable:	Eau	X (1)	X
	Infrastructures et Secteur rural	X (2)	X
Secteur rural	Environnement	X (3)	X
Hors concentration	Santé	X (1)	

- (1) Priorités du document cadre de partenariat entre le Tchad et la France au titre des OMD (eau, santé, éducation de base)
- (2) Secteur où la France est chef de file des bailleurs de fonds
- (3) Chef de file (RAN/LCD)